

**FAN**

Pages neuchâteloises :

**Tentative d'enlèvement d'un enfant à Tête-de-Ran**

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

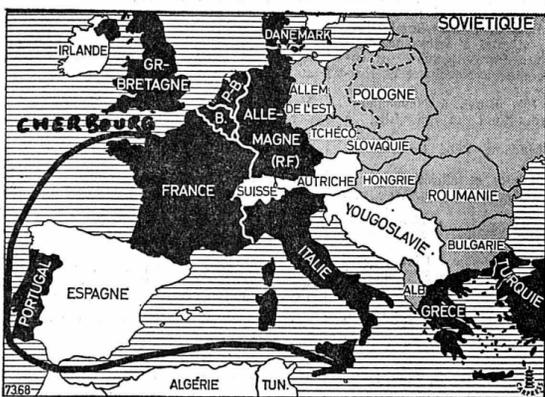
PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

**FAN**

**APRÈS LEUR ÉVASION DU PORT DE CHERBOURG**

**Les cinq vedettes ont mis le cap sur Israël**

**Elles auraient été ravitaillées par un pétrolier**



Le périple accompli par les vedettes pour rejoindre Israël après leur évasion de Cherbourg

**LONDRES (ATS-REUTER).** — Le gouvernement français a ouvert dimanche une enquête au sujet de la mystérieuse disparition des cinq vedettes rapides qui ont quitté le port de Cherbourg dans la nuit de Noël, ainsi que nous l'avons annoncé samedi, et qui, selon les dernières informations, se trouvent actuellement en Méditerranée poursuivant leur voyage vers une destination inconnue, probablement Israël.

A Paris, on croit savoir que les bâtiments, commandés à l'origine par Israël, qui devaient les utiliser comme lanceurs de missiles et retenus à Cherbourg par les autorités françaises au terme de l'embargo sur les livraisons d'armes décrété en janvier dernier par le général De Gaulle, ont dépassé l'Algérie, et qu'ils continuent leur route en direction de l'est.

gères a convoqué les ambassadeurs de France et de Norvège pour leur demander des éclaircissements au sujet de l'affaire. Selon le journal « Al-Ahram », l'ambassadeur français a déclaré qu'il attendait un rapport de son gouvernement. De son côté, l'ambassadeur norvégien a assuré la RAU que son pays n'était aucunement impliqué dans cet incident.

Du côté israélien, les milieux observent le mystère le plus complet, mais le sentiment général est que les vedettes font route vers Israël.

A Athènes, on déclare dans les milieux informés que si les bâtiments battent un pavillon international reconnu, la Grèce ne pourra pas refuser de les autoriser éventuellement à refaire le plein de carburant. Cependant, on pense que les vedettes ont évité de relâcher dans un port grec ou italien, et qu'elles ont été ravitaillées en mer par un pétrolier.

**DOUTES**

De son côté, la Norvège a qualifié dimanche de « très douteuses » les premières déclarations françaises selon lesquelles les vedettes auraient quitté les eaux territoriales françaises en battant pavillon norvégien. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Oslo a indiqué que l'on pouvait avoir de bonnes raisons de penser que les bâtiments, vendus selon Paris à une société norvégienne, n'arboraient pas le pavillon norvégien, et qu'aucun officier ne se trouvait à leur bord.

Au Caire, le ministre égyptien des affaires étran-



**SAUT : TOURNÉE GERMANO-AUTRICHIENNE**  
**La surprise fut soviétique**

L'élite mondiale du saut a pour habitude de se retrouver à fin décembre - début janvier pour son grand rendez-vous germano-autrichien. Lors de la première manche, les favoris, Wirkola et Raska en tête, se sont inclinés devant le jeune Soviétique Napalkow, qui s'est adjugé le concours d'Oberstdorf. Notre télé-photo AP : Napalkow lors de l'un des deux sauts qui l'ont mené à la première place. (Lire en page 11.)

**L'enlèvement de Sophie Duguet**  
**Thérèse Lemadre prend la défense de Fauqueux**

Plusieurs faits nouveaux sont apparus au cours des dernières heures dans l'affaire Duguet. Me Lenotte, l'avocat de Thérèse Lemadre, l'amie de Fauqueux, a reçu une nouvelle lettre du fuyard. De plus, un quotidien parisien, « Le Parisien Libéré », a reçu un coup de téléphone d'un homme déclarant s'appeler Fauqueux et se disant prêt à se rendre. Un poste périphérique a reçu une communication du même genre. Quant à Thérèse Lemadre, mise en liberté provisoire vendredi soir, elle s'est rendue à Lille à la Maison de l'enfance, où elle a repris ses trois enfants.

« Je suis vraiment heureuse d'avoir pu reprendre dès aujourd'hui mes trois enfants, je rentre maintenant avec eux à Bertry », a-t-elle déclaré.

L'amie de Michel Fauqueux devait préciser : « La nuit de vendredi à samedi, j'ai eu très froid car la maison n'avait pas été chauffée depuis 10 jours et il y avait beaucoup d'humidité, mais maintenant j'ai fait un bon feu et les enfants seront à leur aise ».

**FAUQUEUX INNOCENT ?**

En ce qui concerne Michel Fauqueux, elle est certaine qu'il n'est pour rien dans l'enlèvement de Sophie Duguet : « C'est normal qu'il nargue la police puisqu'on l'accuse sans preuves et il n'est pas près de se rendre, ne serait-ce que pour ne pas porter préjudice à ceux qui l'hébergent. Je suis certaine que ce n'est pas lui qui a posté les lettres à Valenciennes et à Maubeuge. Il est en Belgique chez des amis sûrs, certainement chez des garagistes. Il vit sous un faux nom et de toute façon, avant son arrestation en juillet, il avait eu largement le temps, avec le produit de ses ventes de voitures, de placer de l'argent dans une banque belge. De ce fait il n'est pas dans le besoin ».

Manuel FRANCE

**LES IDÉES ET LES FAITS**  
**Singulière confusion**

NUL ne se berçait d'illusions sur la manière dont le monde arabe accueillera la condamnation des trois terroristes palestiniens. Dès le début de l'instruction, on avait assisté à une tentative savamment orchestrée de faire passer l'attentat commis à Kloten non pas comme un crime appelant les peines ordinaires, mais comme une « opération militaire » exécutée par des « combattants » et qui, pour cette raison, ne pouvaient être jugés selon les critères fixés par la loi. Toujours selon la même thèse, le seul « criminel » en cette affaire, serait l'agent de sécurité israélien, qui, contrairement aux conventions de Genève, avait abattu « un prisonnier de guerre déjà désarmé ».

La Cour d'assises zuricoise ne s'est pas laissé impressionner par cette aberrante construction prétendument juridique. Elle a jugé des actes réputés crimes par le Code pénal suisse et qui ont été commis en Suisse. Il est loisible à chacun d'avoir son idée quant au jugement. On peut le trouver trop sévère pour l'un ou l'autre des trois Palestiniens. On peut aussi s'étonner d'un acquittement prononcé en faveur d'un homme qui, pour le moins, a exécuté sans droit sur territoire suisse des actes pour le compte d'un gouvernement étranger.

Ce qui surprend toutefois, c'est le reproche, que l'on trouve aussi plus ou moins voilé dans certains commentaires publiés dans notre propre presse, adressés au tribunal d'avoir délibérément ignoré l'aspect politique de l'affaire et surtout les obligations morales qu'impose la neutralité.

Voilà une singulière confusion. En effet, qu'est-ce que la neutralité peut bien venir faire ici. La neutralité ne peut et ne doit être qu'une maxime politique. Certes, la notion que l'on s'en est faite, au cours des années, a évolué. Elle n'est plus aujourd'hui exactement ce qu'elle était avant la Première Guerre mondiale, ni même durant le temps où notre pays fut membre de la défunte Société des nations. Tout l'effort de nos gouvernants, depuis 1945, a eu pour fin de démontrer que la neutralité reste valable même dans un monde où s'affirme, en dépit de la malice des hommes, une communauté de destin. Elle ne saurait donc nous empêcher de collaborer à des entreprises destinées à consolider la paix ou à préparer la pacification. Elle ne nous impose nullement la passivité, encore moins l'indifférence.

Mais cela bien établi, la politique de neutralité garde aujourd'hui comme hier, un sens bien précis. Elle nous interdit de participer, de propos délibéré, à un conflit armé, d'entrer dans une alliance militaire à titre préventif, de recourir à la force des armes sans y avoir été contraints par une agression.

Dans une lutte qui oppose deux camps hors de ses frontières, la Suisse neutre ne peut et ne doit favoriser aucun des combattants. Mais si l'un d'eux se met en tête de porter ses coups contre son adversaire sur notre sol même, il ne peut réclamer pour lui le bénéfice des lois de la guerre. Il commet des actes qui relèvent de notre droit commun et c'est à faire respecter ce droit que doit s'appliquer un tribunal, sans prendre souci ni de la neutralité ni de quelque autre considération politique, en vertu d'un principe admis par tous les Etats démocratiques : celui de la séparation des pouvoirs.

Sans doute, n'est-il pas facile de justifier ce principe là où domine la passion. Mais lui seul peut nous préserver d'une confusion qui n'est guère de nature à servir la cause de la justice ou de l'équité, encore moins celle de la neutralité.

Georges PERRIN

**Un bien beau cadeau de Noël à Sierre**  
**UN PETIT VALAISAN SAUVE SON CAMARADE DES EAUX GLACÉES**

**Pris de panique, le gosse s'enfuit... avant d'être félicité par la police**

De notre correspondant :

Un sauvetage aux circonstances peu communes vient de se produire à Sierre. En effet, un petit Valaisan de 10 ans, Dominique Perino, fils de Ferdinand, domicilié à Sierre, a littéralement arraché à la mort son camarade puis, pris de panique, il s'est enfui, de peur que la police ne l'accuse d'être la cause de l'accident.

La police de Sierre vient de retrouver le petit Dominique mais ce fut pour le féliciter du geste courageux qu'il avait accompli.

— Comme j'avais congé durant ces

vacances de Noël, nous a raconté à l'hôpital de Sierre où il est toujours en traitement, le petit F. Imboden, 9 ans, je me suis rendu avec mon chien sur le lac situé en bordure de la route de Chippis. J'ai trouvé là mon camarade Dominique. Je me suis aventuré sur le lac où Dominique patinait. Soudain la glace céda et je disparus dans l'eau. Dominique m'a sauvé la vie.

**SA MAIN**

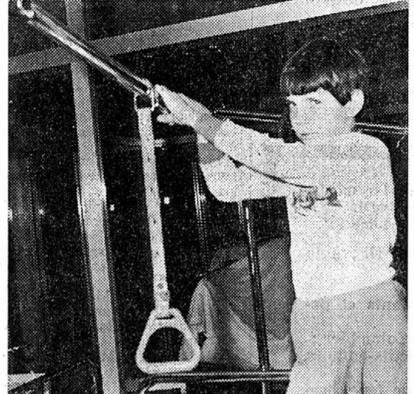
Le petit Dominique a raconté à la police, soit au gendarme Gérard Pannatier, samedi, comment il s'était approché du trou où son camarade avait disparu.

— Je voyais par instant surgir sa main des eaux. Je l'ai saisie de tou-

tes mes forces et l'ai retiré sur la glace. Alors j'ai pris peur, car François ne bougeait plus. J'ai couru à toutes jambes de peur qu'on ne m'accuse.

La police de Sierre est formelle : sans Dominique, François serait mort. Le petit Imboden resta étendu sur la glace, tandis que son chien — qui ne le quitta pas — aboya de plus belle. Des passants furent alertés et téléphonèrent à la police.

— J'ai foncé avec mon fourgon, nous dit M. Pannatier, j'ai conduit François à la clinique. Bientôt il revint à lui et raconta comment Dominique lui avait sauvé la vie. Un bien beau cadeau de Noël.



Sauvé des eaux glacées : le petit François Imboden toujours en traitement à la clinique de Sierre.



Le jeune sauveteur : Dominique Perino, tel que la police l'a retrouvé à la patinoire de Sierre dans l'après-midi de dimanche. (Avispress - France)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7 et 8.  
Les sports : page 11  
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV : page 13  
A travers la Suisse : page 15

A Marsens, un trou de 40,000 francs dans la caisse communale (Page Fribourg - Jura)

Hockey : à Vienne, pour son premier match, la Suisse a battu l'Autriche (Page 11)

Quand les Japonais s'intéressent à l'Eiger (Page 15)

**LA SYMPATHIE VA AUX PETITS**

L'enlèvement, plus ou moins clandestin, de cinq vedettes rapides lance-missiles à Cherbourg, pour le compte d'Israël, est venu à point pour animer l'actualité plutôt morne en ce moment. Aussi ce fait divers politique et militaire a-t-il pris une place qu'on ne lui aurait probablement pas faite aussi belle si d'autres événements majeurs occupaient le devant de la scène.

Condannable ou non du point de vue juridique ou moral, l'exploit israélien suscitera la sympathie de beaucoup de gens, qu'ils aiment ou non les juifs. Lorsqu'un petit peuple marque des points dans sa lutte contre le plus grand, tout le monde applaudit. A condition qu'aucune violence, brutalité ou effusion de sang ne s'y trouvent mêlées.

Les pays arabes, contre lesquels l'exploit des Israéliens est indirectement dirigé, puisqu'il contribuera à renforcer la défense de ces derniers, se sont arrangés d'autre part pour retourner depuis quelque temps à leur désavantage une grande partie de l'opinion mondiale. Leurs inadmissibles invectives à l'adresse de la Suisse, à l'occasion du procès de Winterthour, à l'issue duquel trois de leurs représentants ont été condamnés à douze ans de prison chacun, pour avoir mitraillé un avion de ligne israélien à Kloten, ont soulevé partout un regain de sympathie pour les Suisses. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la presse internationale et de parler aux étrangers. Les plus modérés d'entre eux évoquent « l'indéniable maladresse » des réactions d'Alger, de Damas, du Caire, etc., à ce propos.

Les désaccords qui ont éclaté au grand jour à Rabat n'ont pas, non plus, fait remonter l'estime à l'égard des gouvernements arabes. Mais, connaissant leur obstination dans la violence, on aurait tort de conclure à l'impuissance en regard de leur désunion.

Il est à craindre au contraire que de nouveaux coups sanglants ne soient lancés par les commandos arabes contre les Israéliens ou leurs biens à l'étranger. La Suisse elle-même ne sera peut-être pas épargnée par ces accès de haine aveugle, par lesquels les Palestiniens ou d'autres veulent démontrer leur pouvoir — ou sauver la face devant l'opinion publique insatisfaite pour de nombreuses raisons. Au seuil d'une nouvelle année, rien ne permet de dire, hélas ! où la tragique escalade s'arrêtera.

R. A.

## ON PATINE SUR LE LOCLAT



Le lac du Loclat à Saint-Blaise, à l'abri du vent, a fini par geler entièrement. Et ce week-end, la glace était assez solide pour que quelques fervents du hockey chaussent leurs patins et commencent à s'entraîner sur une surface parfaitement lisse. Au Landeron, une grande « gouille » a gelé aussi, et fait la joie de nombreux patineurs.

(Avipress - J.-P. Baillod)

## Du côté de la campagne

## Produits laitiers par habitant en Suisse

- Baisse de la consommation de lait
- On mange plus de yogourt, de fromage et de beurre

\* Alors qu'elle s'élevait à 190 kg en 1958, la consommation suisse de lait par tête d'habitant est tombée à 132 kg en 1968. La consommation de yogourt, par contre, a suivi une courbe ascendante au cours de la même décennie : de 2,4 kg en 1958 elle a en effet passé à 6,3 kg. L'introduction de yogourt « aux fruits entiers » n'est pas étrangère à cette augmentation.

\* La consommation de lait condensé par tête d'habitant n'a pas évolué de 1958 à 1968 ; elle se maintient aux environs de 1,1 kg. Celle du fromage en meules a augmenté, passant de 8 kg à 8,5 kg tandis que celle du fromage en boîtes et en blocs atteignait 0,6 kg en 1968 contre 0,4 kg dix ans auparavant. Quant à la consommation de crème et de beurre, elle a également augmenté passant respectivement de 2,2 kg à 3,5 kg et de 6,5 kg à 7,4 kg. De 1965 à 1968 la consommation de fromages indigènes en meules a passé de 774,000 à 860,000 quintaux accusant ainsi une augmentation de 86,000 quintaux. Cette dernière est due surtout à l'accroissement de la consommation d'emmental qui s'élevait à 433,000 quintaux en 1965 contre 495,000 quintaux en 1968 et de gruyère (140,000 quintaux contre 166,000 quintaux).

\* Alors qu'en 1967 la production de poudre de lait entier se montait à 57,500 quintaux, l'an passé elle a atteint 91,200 quintaux. La progression de la production de poudre de lait écrémé n'est pas aussi forte : 277,300 quintaux en 1967 et 284,370 quintaux en 1968. Cependant, par rapport à 1965 le volume de fabrication de poudre de lait écrémé a plus que doublé, celui de la poudre de lait entier enregistrant une augmentation d'un peu plus de 30,000 quintaux pendant la même période.

\* Les premiers résultats des sondages du secrétariat des paysans suisses montrent que les livraisons de lait (qui avaient augmenté de 0,6 % soit de 12,000 quintaux pour l'ensemble de la Suisse en septembre) se sont accrues en octobre de 3,9 % pour le pays tout entier (+ 74,000 quintaux) soit de 4 % pour la Suisse allemande et de 3,3 % pour la Suisse romande comparativement au mois correspondant de l'année précédente.

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
S.A.  
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Maro Wolfraht  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## EN SUISSE

## Des cordées sur la paroi nord de l'Eiger

PETITE-SCHIEDDEG, (ATS). — *Dimanche soir, deux cordées de cinq personnes se trouvaient sur la paroi nord de l'Eiger, haute de quelque 1800 mètres. La première, selon les déclarations de M. Fritz von Allemen (Petite-Schieddeg) est composée de cinq Suisses et devait se trouver à la hauteur du deuxième champ de glace. Le deuxième groupe, dont l'origine est inconnue, était environ à la hauteur de la traversée d'Hinterstoisser. On déclarait dimanche soir qu'il était possible qu'un troisième groupe se trouve à la hauteur de la grande crevasse. Les deux groupes progressaient sur la voie empruntée l'été dernier par une cordée japonaise, qui a vaincu l'Eiger après 30 jours d'efforts par la « directissima » d'été.*

M. von Allemen a, en outre, déclaré dimanche soir qu'un groupe de Japonais se trouvait dans la région de la Petite-Schieddeg, depuis près d'un mois. Ces alpinistes ont l'intention d'escalader la paroi en janvier seulement. Selon M. von Allemen, ce groupe de Japonais n'aurait rien à faire avec les alpinistes japonais qui sont arrivés à Berne la semaine dernière. Selon certaines informations, ces Japonais auraient ensuite quitté la Suisse pour se rendre à Munich. (Lire également en page nationale)

## Des armes découvertes à Zurich

ZURICH (ATS). — Au cours de ces derniers jours, la police cantonale zuricoise a découvert un revolver automatique, près de 200 cartouches et un ou plusieurs faux passeports. Tout ce matériel appartenait à un ressortissant allemand âgé de 37 ans, qui était descendu dans un hôtel de Zurich. Il a disparu depuis et est recherché par la police. Un journal a mis cette découverte en rapport avec la préparation par un commando arabe d'un attentat. Cependant, la police qualifie cette hypothèse d'absolument insensée. Cette dernière ne veut cependant pas donner de renseignements supplémentaires, dans l'intérêt de l'enquête.

## VOENS

## Grèvement blessé dans un étrange accident

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, vers 2 heures du matin, un navrant accident s'est produit sur la route de Saint-Blaise à Enges. Un homme a été grièvement blessé.

Un automobiliste d'Hauterive, M. Jean-Louis Leuenberger, circulant d'Enges en direction de Saint-Blaise, au volant d'une automobile, à la hauteur du hameau de Voens, à la suite d'un freinage intempestif, la voiture qui le suivait, et qui était conduite par M. Guy-Laurent Farine, de Neuchâtel, un ami du premier conducteur, qu'il accompagnait, fit un tête-à-queue et vint percuter le premier véhicule.

Le passager qui accompagnait M. Farine, M. Jean Schubach, d'Hauterive, a été transporté dans un état grave à l'hôpital Pourtalès. Il souffre d'une fracture du crâne et de contusions multiples. Les deux véhicules sont hors d'usage.

L'enquête permettra peut-être de savoir s'il s'agit, comme le laissent supposer les premiers témoignages, d'une plaisanterie de mauvais goût, ou si, comme l'affirme M. Leuenberger, une mystérieuse automobile s'est brusquement présentée à lui.

## Avis mortuaires

Madame Willy Kuffer, à Boudry ; Monsieur et Madame Gilbert Kuffer et leur fils Gérard, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Roger Zeni-Kuffer et leur fille Dolorès, à Bienne ; Monsieur Paul Kuffer et famille, à Genève ; Mademoiselle Rose Vernez, à Yverdon ; Monsieur et Madame Robert Gast et famille, à Rossens et Trey (VD), ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Willy KUFFER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 68<sup>me</sup> année.  
Boudry, le 27 décembre 1969.  
(Oscar-Huguenin 31)

Ta vie fut toute de dévouement. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'inhumation aura lieu le mardi 30 décembre 1969.

Culte au temple de Boudry, à 14 heures.  
Cet avis tient lieu de faire-part

La Société de laiterie de Boudry a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Willy KUFFER

caissier dévoué de la société.

Le comité de l'Amicale des Contemporains de 1902 a le chagrin de faire part à ses membres du décès de leur cher et regretté camarade

## Willy KUFFER

dont ils garderont le meilleur souvenir. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Les contemporains de 1934, du Val-de-Ruz ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Roger FAVRE

frère de Monsieur Ernest Favre, leur dévoué secrétaire.

Le comité de l'Union PTT, section Neuchâtel - Poste, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami,

## Monsieur Jules GRISEL

retraité postal

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, lundi 29 décembre 1969.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

## Gerbes mortuaires, couronnées

Confaction soignée

## FLEURS ROBERT DURNER

Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.  
Psaume 121.

Monsieur et Madame Maurice Schiess-Gaille et leur fils, à la Chaux-de-Fonds, Michel Gaille et sa maman, à Bienne ; Monsieur et Madame Oscar Vuille-Gaille, leurs enfants et petit-enfant, à Colombier et Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Ellenberger-Gaille, à Colombier ; Madame Marie Schreiner-Gaille, ses enfants et petits-enfants, à Hauzenberg (Allemagne) ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Abraham Tribolet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Jean-Louis GAILLE

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dimanche, dans sa 50<sup>me</sup> année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

Hauterive, le 28 décembre 1969.  
(Rouges-Terres)

L'inhumation aura lieu mardi 30 décembre, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire de Beaugard, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, où le corps repose.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

## Avis mortuaires

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Jean Santschy-Sandoz ; Monsieur et Madame Fritz Dreyer-Santschy, à Hauterive ; Monsieur et Madame Willy Blaser-Santschy, à Neuchâtel ; Les enfants de feu Philippe Sandoz, aux Convers et à Fleuriot ; Monsieur et Madame Fritz Sandoz, leurs enfants et petits-enfants, à Athesan (France) ; Monsieur et Madame Georges Sandoz, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Jean FALLET

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 65<sup>me</sup> année, après une courte maladie.

Saint-Blaise, le 27 décembre 1969.  
(Ruelle du Lac 4)

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi !  
Ps. 23 : 4.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise, mardi 30 décembre.

Culte au temple de Saint-Blaise, à 14 h.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Jean Borel, à Dijon ; Madame Adrien Borel-Roëlen, ses enfants et petits-enfants, à Paris ; Madame et Monsieur Storrier-Borel, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ; Madame Bernard Borel-Reinhart, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Horgen ; Mademoiselle Lily Borel, à Neuchâtel ; Madame Bardet-Borel et sa fille, à Villeneuve ; Monsieur et Madame René Borel-Bussy, à Neuchâtel ; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Ferdinand BOREL

leur cher père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 76 ans.  
L'ensevelissement a eu lieu à Pontarlier, le 27 décembre.

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole.

Luc 2.

Monsieur et Madame Jean Gasser-Berset et leurs enfants Jeanine, Jean-Michel, Frédéric, Mireille, à Boudry ; Monsieur et Madame Marcel Gasser-Vifian et leurs enfants Nadine, René, Daniel, Jean-Pierre, à Serrières ; Monsieur et Madame René Gasser-Beyeler et leurs enfants Monique, Jean-Marc, Valérie, à Boudry ; Monsieur et Madame Gustave Gasser-Schmidt et leurs enfants Philippe, Marcus, à Zurich ; Monsieur et Madame André Gasser-Piétrons et leurs enfants Claire-Lise, François, Didier, à Boudry ; Monsieur et Madame Ernest Grunig et famille, à Genève ; Monsieur et Madame Christian Grunig et famille, à Thurnen/Berne ; Madame Emma Stoller et famille, à Belp/Berne ; Monsieur Gottlieb Gasser et famille, à Berne ; Les familles Margot, Leuba, Udriet, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame ROSA GASSER

née GRUNIG

épouse, mère, grand-mère, sœur, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 77<sup>me</sup> année, après une courte maladie.

L'enterrement aura lieu le mardi 30 décembre.

Culte au temple de Boudry, à 15 h 30.

Domicile mortuaire : Oscar-Huguenin 11, Boudry.

Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux et la mort ne sera plus et il n'y aura plus ni deuil ni cri ni travail, car ce qui était auparavant sera passé.

Apoc. 21 : 4.

Madame et Monsieur Reynold Hugli et leur fils ; Madame et Monsieur Georges Dubied, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Samuel Geissler, leurs enfants et petite-fille ; Madame et Monsieur Willy Kramer, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Roger Cornu et leur fille, à Genève ; Monsieur Georges Huguenin, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Robert Dougoud-Galeuchet, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Martin Galeuchet, leurs enfants et petits-enfants, à Courtemaiche ; Madame et Monsieur Louis Jolidon-Galeuchet, leurs enfants et petits-enfants, à Courtemaiche ; Madame et Monsieur Georges Etienne-Galeuchet, leurs enfants et petits-enfants, à Courtemaiche ; Madame et Monsieur Serge Lièvre-Galeuchet, à Courtemaiche ; Monsieur et Madame Marius Galeuchet et leurs enfants, à Montignez ; Madame et Monsieur Joseph Gigon-Galeuchet et leur fille, à Buis ; Monsieur et Madame Maxime Galeuchet et leurs enfants, à Courtemaiche, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Paul GALEUCHET

née Madeleine GEISSLER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, nièce, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 59<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 27 décembre 1969.

Louez l'Éternel car il est bon ; car sa miséricorde dure à toujours.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, mardi 30 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Monsieur Jean SANTSCHY

leur très cher époux, père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 27 décembre 1969.  
(Parcs 79)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'inhumation aura lieu mardi 30 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

Madame Louise Prétôt-Balimann et ses enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Roger Prétôt et leurs enfants, à Bevaux ; Monsieur et Madame A. Clottu-Prétôt, à Neuchâtel ; Monsieur Charles-Henri Prétôt ; Monsieur et Madame Daniel Prétôt-Beck et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Freddy Prétôt-Vargas et leurs enfants, en Californie ; Monsieur et Madame Jean-Jacques Prétôt-Winter et leurs enfants, à Bâle ; Madame Micheline Jenny-Clottu, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Lucien Prétôt

leur très cher époux, papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 78<sup>me</sup> année.

Neuchâtel, le 26 décembre 1969.  
(J.-J. Lallemand 7)

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, le lundi 29 décembre 1969.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Willy Debrot et leurs enfants Corinne, Florence et Sylviane, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Henri-Louis Favre et leur fille Catherine, à Neuchâtel ; Monsieur Georges Perrenoud et ses enfants, à Villiers ; Monsieur et Madame Paul Perrenoud et leur fille, à Peseux ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Frédéric Debrot, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Alfred DEBROT

née Ida PERRENOUD

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 62<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

2056 Dombresson, le 26 décembre 1969.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

2 Tim. 7.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, lundi 29 décembre, à 16 heures.

Culte au temple de Dombresson, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Fernand Nicolet-Ramseyer, à Neuchâtel ; Mademoiselle Simone Nicolet, à Berne ; Monsieur et Madame André Evard, à la Chaux-de-Fonds ; Madame Jules Ramseyer, à Neuchâtel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Monsieur et Madame Georges Ramseyer, à Peseux, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Monsieur Edouard Ramseyer, à Neuchâtel ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Ramseyer, à la Chaux-de-Fonds ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Stark-Ramseyer, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Georges Péquignot et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Fernand NICOLET

née Hélène RAMSEYER

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 76 ans, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 26 décembre 1969.  
(Charmettes 55)

Ne crains point, crois seulement.

L'inhumation aura lieu lundi 29 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Maurice Schiess-Gaille et leur fils, à la Chaux-de-Fonds, Michel Gaille et sa maman, à Bienne ; Monsieur et Madame Oscar Vuille-Gaille, leurs enfants et petit-enfant, à Colombier et Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Ellenberger-Gaille, à Colombier ; Madame Marie Schreiner-Gaille, ses enfants et petits-enfants, à Hauzenberg (Allemagne) ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Abraham Tribolet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Jean-Louis GAILLE

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dimanche, dans sa 50<sup>me</sup> année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

Hauterive, le 28 décembre 1969.  
(Rouges-Terres)

L'inhumation aura lieu mardi 30 décembre, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire de Beaugard, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, où le corps repose.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

## FAN

## AVIS A NOS LECTEURS ET A NOS CLIENTS DE PUBLICITÉ

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » et « L'EXPRESS » ne paraîtront pas les jeudi 1<sup>er</sup> janvier et vendredi 2<sup>1</sup> janvier, et nos bureaux resteront fermés.

Les annonces pour le numéro du samedi 3 janvier devront nous parvenir jusqu'au mardi 30 décembre, à 17 heures.

Les annonces pour le numéro du lundi 5 janvier devront nous parvenir jusqu'au mercredi 31 décembre à 9 heures.

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans la boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 23 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le vendredi 2 janvier, dès 20 heures.

Administration de la « FEUILLE D'AVIS » et de « L'EXPRESS »



## Pour les vingt ans de Scaramouche: le « Médecin malgré lui » de Molière

Depuis le temps que Neuchâtel participe aux spectacles des Fêtes de l'An de la Compagnie de Scaramouche, il devait bien arriver un moment où cette institution fêterait sa majorité. Ce sera chose faite le 30 décembre — mardi — par la grâce de Molière, d'une troupe enthousiaste et de Max Kubler, dont Scaramouche vit autant que lui-même s'étiolerait si la troupe venait à disparaître.

Vingt ans! Gustave Attinger, en 1949 venait de publier une thèse épaisse sur « L'Esprit de la Comedia dell'Arte dans les théâtres français ». La même année, les « Gais Baladins » se scandaient en deux groupes dont l'un allait fonder le « Coup de Joran » et l'autre une troupe sans nom, enragée de ces idées nouvelles qu'étaient l'expression corporelle et la pose de voix. Ces pures qui découvraient le théâtre italien grâce à leur maître, Gustave Attinger, étaient idéalistes au point d'avoir pris la résolution de ne jamais brûler les planches, d'ignorer le public, de travailler pour eux seuls — et la gloire.

Ces belles résolutions devaient tourner court: la troupe n'existait pas depuis quinze jours que la paroisse de la Collégiale demandait de jouer « un petit quelque chose » au pied de la chaire... « Scaramouche »,

qui s'était entre-temps trouvé un nom, acceptait, et montait son premier spectacle, « Le Jongleur de Notre-Dame », de Chanceler. L'automne suivant, en 1950, recréant un vrai théâtre populaire, la troupe lâchait la sacrilège pour les pressoirs, donnant aux vendanges la « Farce des fiasques ». Le canevas était de la Comedia dell'Arte, le texte de Jean-Blaise Opel et les ivresses, qu'on ramenait d'Auvergnier à Neuchâtel à vélo, du terroir.

En 1954, Scaramouche s'avisait que Neuchâtel s'ennuie à Sylvestre, et fait un triomphe à la Salle des conférences avec « Un chapeau de paille d'Italie » où Raphaël Galli-Ravissini faisait pleurer le public à chaudes larmes. La tradition des spectacles des Fêtes de l'An s'est peu à peu ancrée et Scaramouche est entré dans les mœurs, malgré les vieux Neuchâtelois qui voulaient que leur ville ne soit pas Paris et qu'on n'y saurait « sortir » le soir de la Saint-Sylvestre.

Depuis, bon an mal an, Scaramouche a vu défiler près de deux cents acteurs pour les vingt spectacles qui figurent à son bilan. Les anciens ne se plaignent pas — loin de là — d'avoir à travailler chaque année avec de nouveaux éléments, s'ils ne sont acteurs qu'une saison,

ils deviennent très souvent spectateurs — et le restent. Le théâtre ne peut qu'y gagner. Les « cadres » de la troupe aussi, d'ailleurs, car à enseigner, on apprend sans cesse, ne serait-ce qu'à connaître ses limites et à vouloir les dépasser: depuis 1962, Scaramouche s'aide des conseils de Jean Lagénie, de Bordeaux, « conseiller national d'art dramatique ». Chaque semaine, les comédiens s'assoûplissent dans le studio de Marion Junaut, et quelques-uns ont suivi, en Suisse et en France, des stages de perfectionnement. Si bien qu'à force de travail, Scaramouche a obtenu, avec « L'Oiseau vert », le prix d'excellence en section classique au concours de la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs, et qu'elle s'est créé un public fidèle non seulement à Neuchâtel, mais aussi dans une quinzaine de villes et de villages où chacune de ses apparitions fait salle comble.

C'est ce travail, de même, qui lui a permis de s'attaquer au « Médecin malgré lui » en utilisant la mise en scène de Gaston Bati, qui réunit en un seul spectacle Molière et l'esprit de la Comedia dell'Arte.

A.B.



### Les fondateurs

Scaramouche, en 1949, comptait onze membres: Jacques Meylan, Fred Wyss, Jean-Blaise Opel, Robert Riskalla, Rogette Leuba, Françoise Borel, Lise-Marie Perret, Bernard Kubler, Claude Milhou, et deux « irréductibles »: Max et Denise Kubler. Très vite, la troupe s'est assurée la collaboration d'un Neuchâtelois dont le crayon, depuis n'a fait que s'affiner: Marcel North. Depuis 1951, il a marqué tous les spectacles de Scaramouche de sa griffe, en dessinant les maquettes des décors et des costumes, et les « figures de proue » des programmes.

A.B.

## Mieux renseigné, le Conseil général d'Auvergnier dit enfin oui à CESCOLE

De notre correspondant:

Réunis en séance extraordinaire, 19 conseillers généraux d'Auvergnier ont reçu des hôtes du Conseil communal, MM. Strohecker, Grandjean et Horni, respectivement président du comité directeur, directeur, architecte, de CESCOLE, les éclaircissements nécessaires. L'arrêté concernant l'achat d'une parcelle de terrain et l'octroi d'un crédit de 7,500,000 fr. pour la construction de la 2<sup>e</sup> étape du Centre scolaire de Colombier a été adopté par 16 voix sans opposition, ainsi que nous l'avons brièvement relaté dans notre édition du 28 décembre.

Au début de cette séance, le président du Conseil général salue MM. Strohecker, Grandjean et Horni qui ont bien voulu consacrer de leur temps pour l'information des conseillers généraux, puis le président de commune regrette l'absence des principaux interpellateurs de la séance du 22 décembre; il explique encore que si le procès-verbal n'a pas été communiqué, c'est que, matériellement, il n'y a pas eu de séance. L'absence des « contestataires » est soulignée par plusieurs conseillers, et surtout lorsque trois personnes autorisées se sont déplacées pour la circonstance. Le dialogue s'ébauche avec peine. M. Perdrizat déclare alors qu'il n'a pas voté l'arrêté bien qu'il n'y soit pas opposé. A son avis le rapport soumis n'était pas assez explicite, aussi prie-t-il les représentants d'exposer le projet. Quelques questions précises sont enfin posées: pourquoi n'a-t-on pas envisagé la construction sur plusieurs étages? Comment a-t-on passé d'un plan à l'autre? Pourquoi parle-t-on d'un 3<sup>e</sup> collège? Comment comprendre l'enseignement par équipe ou par groupe et l'enseignement collectif?

### EXPLICATIONS

L'architecte Horni explique comment la 2<sup>e</sup> étape s'est révélée beaucoup plus importante que prévue: la fonction du collège a changé. On a passé de 2 à 4 degrés. On a paré à certains dangers, par exemple à celui d'incendie. On a augmenté le nombre des classes. D'autre part, après de sérieuses études, on est arrivé à la conclusion que la construction devait être réalisée dans le même esprit.

M. Grandjean, directeur de CESCOLE, rappelle d'entrée que la direction de l'école est en tout temps à l'entière disposition de chacun pour répondre aux questions et au besoin d'information. Une chose est certaine, c'est que l'on n'a pas encore assimilé dans la population l'évolution rapide de l'enseignement scolaire. Il n'y a aucun mystère. Comme le collège actuel sera saturé en 1973-74, il faut agir rapidement. Alertée en mars 1966, la commission scolaire a déposé en novembre 1966 déjà, son rapport sur l'effectif futur des élèves. De ce rapport, il ressortait que l'effectif admis serait atteint 3 à 4 ans après l'ouverture du collège. En décembre 1968, le direc-

teur déposait un rapport où était consigné l'évolution de l'école pour les 6 à 7 années à venir. Le rapport de 1969 fait état des conséquences pédagogiques et démographiques sur l'occupation du collège, rapport qui a fait école et est cité en modèle du genre.

La loi sur la réforme scolaire a été votée par le peuple en 1963. Elle est à la base de tout ce qui se fait. Ainsi selon l'article 2 de la loi sur l'enseignement secondaire, une classe d'âge représente 215 à 220 élèves. A CESCOLE en 4 ans, on arrive à un total de 800 à 850 élèves. Dès lors, avis fut donné au département de l'Instruction publique de l'état de saturation.

Quant aux méthodes pédagogiques, le rapport ne renferme aucun mystère non plus. M. Grandjean s'en porte garant puisque c'est lui qui l'a fait. Il est un fait que l'enseignement est de plus en plus individuel, tout en restant collectif. On bute toujours contre le même problème, celui de la place c'est-à-dire des salles de classe. L'article 12 de la loi fixe un maximum de 30 élèves, il faut donc prévoir 30 places par classe. L'enseignement spécialisé est donné par groupe ou équipe représentant une demi-classe. En conséquence les salles sont prévues pour des demi-classes. Il n'y a surtout pas de locaux prévus pour des groupes de 2 à 3 élèves.

Succédant au directeur, M. Strohecker prend la parole pour parler tout d'abord des syndicats. Conseiller communal lui-même, il a toujours été un défenseur des communes. Il faut reconnaître que

ces dernières sont dépassées par les événements, en prendre conscience. Il importe donc que les communes s'unissent pour réaliser un but commun, sinon les décisions leur seront imposées par l'Etat. Dans un syndicat, le règlement est pareil à celui des communes, et les communes y ont mandat certaines personnes pour les représenter. Dans le cas particulier, les trois autorités font le maximum pour sortir une école. Le mandat a été rempli en toute connaissance de cause et en toute conscience.

### PAS D'OPPOSITION

A ce moment, M. Hofstetter demande à l'orateur des éclaircissements relatifs à une déclaration parue dans la presse au sujet de la piscine. La transcription n'a pas été fidèle: M. Strohecker a exprimé le vœu du comité directeur — et il insiste sur le terme — de réaliser non pas une piscine mais un bassin de natation (16,66/8 m), ce qui est tout à fait différent. Ce bassin pourrait être construit sous la halle de gymnastique, cette dernière construction n'étant envisagée que si le crédit global est voté, et dans les années 1971-72.

En conclusion, M. Perdrizat constate que le même problème se retrouve dans tous les syndicats intercommunaux, celui du manque d'information entre les organes nommés et le législatif. Il y a un trou à combler. L'expérience de ce soir doit servir d'exemple afin d'éviter les controverses que l'on sait.

La parole n'étant plus demandée, le président Papis donne lecture du projet d'arrêté qui est adopté par 16 voix sans opposition.

## Deux inconnus tentent d'enlever un petit enfant âgé de deux ans devant l'hôtel de Tête-de-Ran

De notre correspondant: Vendredi à 16 h 30, alors que la majorité des skieurs avaient déjà déserté les pistes, deux hommes ont tenté d'enlever un enfant de deux ans devant l'hôtel de Tête de Ran.

Le petit André se trouvait à proximité de l'hôtel et sa cousine âgée de 12 ans l'accompagnait avec son frère âgé de 8 ans. A un certain moment la fillette lâcha la main du petit André afin de renouer son sac. Les hurlements du gosse la firent se relever précipitamment. Elle vit ainsi un individu courir avec l'enfant sous le bras. Aussitôt la fillette se précipita à sa poursuite. Elle réussit à le rejoindre au moment où ce dernier atteignait sa voiture et tenta par la porte ouverte de passer l'enfant à un complice assis sur le siège arrière. Elle put empoigner l'enfant

au moment même où le complice disait cette phrase alarmante: « Celui-là, il est bon pour la broche! »

### UNE 2 CV VERTE

Avec un cran admirable, la fillette réussit à arracher l'enfant des mains de ses ravisseurs. Elle regagna aussitôt l'hôtel pour donner l'alarme cependant que les ravisseurs prenaient la fuite à bord d'une 2 CV verte, avec sur les vitres arrière des rideaux noirs.

L'alerte ne put pas être donnée assez rapidement pour permettre à la gendarmerie d'intercepter la voiture. En effet, sous le coup d'une émotion bien légitime la fillette eut du mal d'embêler à expliquer la tentative de rapt dont venait d'être la victime le petit André. Pourtant peu après elle parvint à donner un signalement très précis des individus. Ces

derniers étaient vêtus de noir et le principal ravisseur portait une casquette noire également. Ils paraissaient âgés de quarante à cinquante ans.

### PRUDENCE RECOMMANDEE

Pour commettre leur forfait, les ravisseurs ont attendu que les gendarmes qui assurent la circulation dans le parc pénètrent dans l'hôtel.

Une enquête est bien entendu en cours. Il paraît probable que l'on ait affaire à des détraqués. Toute affabulation de la part des enfants semble exclue.

Il reste à espérer que la police pourra rapidement mettre la main sur ces redoutables individus qui pourraient venir de France.

Cette tentative manquée doit inciter les parents à la plus grande prudence. D. E.

## Piètres étrennes: la ville est frappée par la grippe

Asiatique ou espagnole, peu importe. La grippe est devenue « horlogère ». C'est l'heure du grog et de l'aspirine.

Depuis une dizaine de jours, les Neuchâtelois désertent leurs bureaux et leurs ateliers non seulement à cause des fêtes mais parce qu'ils doivent s'aliter.

Au cours du week-end dernier, les appels téléphoniques n'ont pas cessé d'envahir le poste de police locale.

De partout on demandait le numéro de téléphone du médecin de garde. (10 appels hier entre 19 et 21 heures...)

### PREMIERS SYMPTOMES

C'est par de violents maux de tête et une température particulièrement élevée (39,40°) que se manifestent les premiers symptômes. La grippe, qui sévit actuellement sur Neuchâtel et la région, est comme toute grippe, d'origine virale, mais il semble que cette année, la maladie prenne pied avec ténacité. Lorsqu'un membre d'une famille est frappé, les autres ne tardent pas à être atteints.

Il est bien évident que malgré quelques symptômes que l'on retrouve dans tous les cas, les manifestations de la grippe restent variables et surtout fonction de l'état général des personnes qu'elle frappe. Tel cardiaque risque des complications en rapport avec son affection chronique. Une pneu-

monie peut se déclencher par surinfection chez tel autre malade dont les poumons sont fragiles. Les enfants et les personnes âgées sont plus facilement victimes de cette mauvaise grippe.

### QUE FAIRE?

Quelle est donc l'attitude à adopter dès le premier frisson? Tout d'abord, boire beaucoup et si possible des jus d'orange et des jus de citron, ensuite si possible s'allier et se reposer après avoir absorbé de simples fébrifuges (antipyrétiques du genre aspirine). Le médecin recommande également de ne pas surchauffer la pièce où se tient le malade et de prendre du sirop si la toux se manifeste. Cette thérapeutique symptomatique devrait faire tomber la fièvre dans les 24 heures et si tel n'est pas le cas, il faut alors consulter le médecin. Trop de personnes s'affolent vite et craignent également de se rendre dans le cabinet du médecin obligent celui-ci à se déplacer toute la journée ce qui l'empêche de voir tous ses malades. En taxi ou dans une voiture chauffée, un malade bien couvert ne court pas de risque s'il a pris de l'aspirine avant d'aller chez son médecin. Et ce n'est pas ce dernier qui s'en plaindra si l'on sait que le médecin dont c'était hier le tour de garde a passé toute sa journée sur les routes... P. Lc.

### Du côté de la campagne

L'hydroculture ou culture sans sol présente à l'heure actuelle un intérêt qui ne fait que croître au fur et à mesure que les expériences se multiplient. L'intérêt de cette culture est de pouvoir à tout instant fournir aux plantes l'exacte composition en éléments minéraux dont elles ont besoin. Ce procédé culturel mis en parallèle avec la culture sur tourbe, présente une technique nouvelle qui peut être mise en œuvre non seulement dans de grandes exploitations mais aussi dans les moyennes et petites entreprises, enfin, par l'amateur.

Judicieusement utilisées, ces méthodes apportent un certain nombre d'avantages par rapport aux cultures traditionnelles. La biologie moderne aussi bien que le progrès technique en ont fourni les bases indispensables.

A l'aide de ces procédés nouveaux, mais déjà expérimentés avec succès on peut non seulement améliorer la produc-

## Cultures sans sol et sur tourbe

tion en quantité et en qualité mais encore augmenter la productivité, et par conséquent réduire les heures de travail.

Les débuts de l'hydroculture remontent au XVII<sup>e</sup> siècle déjà. Vers 1650, on croyait en effet que la matière sèche des plantes se formait à partir de l'eau. En 1868, un savant avait planté une bouture de saule dans un récipient de terre et l'avait arrosée uniquement avec de l'eau de pluie. Après cinq ans, il en avait étudié l'accroissement. Il avait trouvé que le poids de terre avait augmenté d'environ 62 g et que celui de la plante en revanche avait augmenté de 84 kilos. L'eau avait fourni les éléments nécessaires à la croissance de la jeune plante.

L'idée de la culture sans terre fut reprise au travers des siècles. Après la dernière guerre, stimulés par les publications américaines, les spécialistes de la culture sans terre exercèrent une intense activité. En fonction des conditions locales, ils expérimentèrent des procédés déjà connus et améliorèrent les méthodes selon les résultats obtenus. On découvrit ainsi de nouvelles techniques mieux adaptées aux besoins de l'horticulture professionnelle.

### HYDROCULTURE

Judicieusement conduites, les cultures sans sol permettent d'assurer l'alimentation des plantes en eau et en matières nutritives dans les meilleures conditions possibles. Elles permettent une croissance rapide du végétal dans de bonnes conditions sanitaires, garantissant ainsi des rendements élevés.

Parmi les facteurs importants de la croissance des végétaux, il faut notamment citer: la température, la lumière, la fumure carbonique, l'hygrométrie de l'air, l'apport d'oxygène au système racinaire.

Avant de choisir l'une ou l'autre de ces nouvelles techniques, culture sans sol ou culture sur tourbe, il faut envisager toutes les caractéristiques de la plante à cultiver, tenir compte de ses exigences et de ses facteurs de crois-

sance dans le contexte particulier à chaque exploitation.

Si la culture sans sol ou la culture sur tourbe se révèle comme un moyen de reconversion de tout ou partie de l'exploitation de certains professionnels, comme le montrent de nombreux exemples, c'est aussi un procédé facile à utiliser par certains amateurs, notamment avec la tourbe pour fleurir sa maison ou son jardin, voire créer des gazons.

### UN OUVRAGE REMARQUABLE

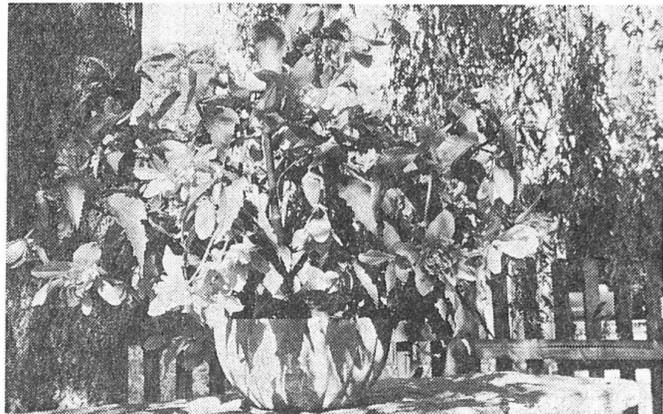
Un remarquable ouvrage, fort bien illustré de photographies suggestives, vient de sortir de presse (1). Il s'agit de la traduction d'un ouvrage allemand pratique et précis rédigé par le directeur de un ingénieur horticole de l'Institut de pédologie et de nutrition végétale à la station d'Etat de recherche et d'enseignement horticole de Weihenstephan.

L'ouvrage qui doit intéresser non seulement les professionnels de l'horticulture mais aussi tous les esprits curieux de mieux connaître les techniques nouvelles appelées sans doute à un grand développement dans les prochaines années, comprend quatre parties: hydroculture, culture sur tourbe, cultures spéciales et considérations économiques.

Cet ensemble de techniques nouvelles prendra dans l'avenir une importance toute particulière par la mise en valeur des régions sèches qui, en raison des conditions de sol défavorables et de ressources en eau très faibles, ne sont actuellement que très peu exploitées bien que leur environnement climatique soit favorable. Pour le moment, en Allemagne et en Europe, la culture sur tourbe dérivée de l'hydroculture occupe une place de premier plan parce que la transposition de la culture classique à ce procédé nouveau procure aux petites et moyennes exploitations tous les avantages de l'hydroculture proprement dite.

(1) « La Maison rustique », librairie agricole, horticole, forestière et ménagère, Paris.

J. de la H.



## AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL



SERVICES INDUSTRIELS

## Engagement d'apprentis

Notre administration envisage l'engagement au printemps 1970, des apprentis suivants :

## Aux services des eaux et du gaz

a) un apprenti appareilleur eau et gaz  
durée de l'apprentissage : trois ans et demi

## Au service de l'électricité

b) deux apprentis monteurs-électriciens  
durée de l'apprentissage : quatre ans

## EXIGENCES SCOLAIRES

Avoir terminé avec succès l'école primaire, classe pré-professionnelle, ou une école équivalente.  
Nous pouvons garantir une formation professionnelle complète à nos apprentis faisant preuve de conscience et de bonne volonté au travail

Remboursement des frais de déplacement.

Adresser les offres, dès que possible, à la direction des Services Industriels, faubourg de l'Hôpital 4, qui donnera volontiers tous les renseignements complémentaires.

## IMMEUBLES

## CHÂTEAU-D'ŒX A vendre ou à louer grand chalet

Année de construction 1928.

11 1/2 chambres - 2 cuisines - 3 bains - buanderie - garage et diverses dépendances.

Très beau jardin bien arborisé de 1500 m<sup>2</sup>.  
Vue magnifique. Situation unique. Climat agréable, chauffage central à mazout neuf.

Renseignements : du 29.12.1969 au 3.1.1970 :  
tél. : (029) 4 63 93 de 19 à 20 heures  
dès le 6.1.1970  
tél. : (038) 6 94 94 de 18 h 30 à 19 heures.

## COUVET

Il reste à louer dans  
**immeuble-tour neuf**

8<sup>me</sup> étage : 1 appart. de 4 p.  
7<sup>me</sup> étage : 1 appart. de 4 p.  
6<sup>me</sup> étage : 1 appart. de 4 p.  
2<sup>me</sup> étage : 1 appart. de 2 1/2 p. et  
1 appart. de 1 1/2 p.  
1<sup>er</sup> étage : 1 appart. de 2 1/2 p. et  
1 appart. de 1 1/2 p.

Libres tout de suite. Tout confort.  
Ascenseur. Concierge. Vue dégagée  
et ensoleillement maximum.

Etude J.-Cl. Landry, notaire, Grand-  
Rue 19, 2108 Couvet. Tél. (038)  
9 61 44

## DEMANDES À LOUER

La Raffinerie de Cressier  
cherche à louer au plus tôt,  
à Neuchâtel ou dans la région,

## 2 APPARTEMENTS

de 4, 5 ou 6 pièces,  
ou éventuellement

## VILLA

Tél. (038) 7 75 21, interne 251

## OFFRES D'EMPLOIS

Métaux Précieux S.A., Neuchâtel

cherche

## OUVRIERS

de nationalité suisse, ou étrangers avec permis C ou hors plafonnement.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

## ELECTRONA

cherche  
pour son atelier de fabrication de  
moules pour matières plastiques :

## des outilleurs 1 fraiseur

et, pour l'entretien de son parc de  
machines et la fabrication d'outils et  
de gabarits,

## 1 mécanicien

Les personnes intéressées sont priées  
de faire leurs offres écrites ou de  
téléphoner à

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE)  
Tél. (038) 6 42 46.

## jeune employée de commerce

Nous cherchons, pour notre service du personnel  
ayant de l'aisance dans le contact humain, des  
connaissances assez poussées d'allemand et  
d'italien (tout au moins orales) et la bonne  
volonté nécessaire à l'accomplissement rapide  
de tâches faciles et variées.

Ce poste conviendrait particulièrement à une  
personne discrète, d'humeur égale, débrouil-  
larde, capable d'organiser efficacement son tra-  
vail malgré les nombreux dérangements auxquels  
elle devra faire face.

Nous offrons une situation stable dans une  
ambiance de travail agréable, un salaire en  
rapport avec les exigences du poste et des  
prestations sociales intéressantes.

Prière d'adresser offres succinctes au service  
du personnel des Fabriques de Tabac Réunies,  
2003 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 78 01,  
interne 225.

## EMPLOI OCCASIONNEL !

Neuchâtel engage quelques  
**PERSONNES**

pour la prise d'inventaires dans nos différentes succur-  
sales.  
Se renseigner au (038) 5 37 21.

## Renfort temporaire

ADIA délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié  
qui vous manque. Pour quelques jours, semaines ou mois.  
A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

**adia**  
interim

Faubourg de l'Hôpital 13  
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14



Usine de moyenne importance cherche

## 1 EMPLOYÉ DE COMMERCE

en qualité de collaborateur direct de son chef  
du service des achats.

Nous désirons, e. a. vous attribuer la tenue de  
notre cartothèque de prix ainsi que d'autres  
travaux en rapport avec ce département. Une  
personne ayant déjà travaillé dans un bureau  
d'achat aurait la préférence.

Langues : Allemand, connaissances de français  
et, si possible, d'anglais.

Nous vous offrons une activité dans un secteur  
très varié de notre partie administrative.  
Entrée : Au plus tôt.

Pour de plus amples renseignements, veuillez  
vous mettre en rapport avec

ELECTRONA S.A., fabrique d'accumulateurs,  
2017 BOUDRY (NE).  
Tél. (038) 6 42 46, interne 33.

CARACTÈRES S.A. - NEUCHÂTEL

cherche

## UNE COMMIS D'ATELIER

pour le contrôle de la distribution du travail.

Personnes de nationalité suisse ou étrangère au  
bénéfice du permis C, ou hors plafonnement, sont  
invitées à adresser une offre manuscrite au chef  
du personnel de Caractères S.A., rue du Plan 30,  
2000 Neuchâtel.

## secrétaire expérimentée

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE  
(à Genève) cherche

pouvant travailler d'une manière indépendante et  
ayant quelques années de pratique.

Nous demandons une excellente formation com-  
merciale (certificats d'études commerciales ou  
titre équivalent). Il s'agit d'une activité très inté-  
ressante et variée comportant des contacts multi-  
ples avec de nombreux collaborateurs, et des tra-  
vaux de secrétariat traités au niveau d'un impor-  
tant département du personnel.

Nous offrons une place stable, un travail avec des  
responsabilités, une ambiance agréable, horaire  
anglais et un salaire en rapport avec les capacités.

Candidates de nationalité suisse, possédant toutes  
les capacités requises, sont priées d'adresser offres  
manuscrites, avec photo, sous chiffres P 921,148-18  
à Publicitas, 1211 Genève 3.

## NOTRE FEUILLETON

## L'AMOUR VIENT QUAND IL VEUT



Par BARBARA CARTLAND

47

Aria sentit l'effet que produisait ce petit discours sur  
les personnes présentes. « Chère Lola, devaient se dire  
tous les invités, jamais on n'aurait cru qu'elle encais-  
serait si bien le coup. Dan n'est qu'un imbécile de la  
laisser tomber. Elle est beaucoup plus son genre que  
cette petite rousse inconnue. »  
Il semblait que Dan Huron se laissât reprendre un  
moment par l'influence de Lola. Les doigts de la jeune

femme se crispaient sur les siens. Alors il se ressaisit  
et, avec un geste d'une grâce et d'une courtoisie par-  
faites, il se pencha vers elle et lui dit :

— Lola vous êtes vraiment très bonne.  
— Mais non, Dan, protesta-t-elle d'une voix suave,  
tout en détachant nettement les mots afin de bien se  
faire entendre. Seulement, je suis très aimante.

## CHAPITRE X

En remontant dans sa chambre, Aria rencontra sur  
l'escalier une invitée arrivée le vendredi soir : Lady  
Grania Henley. Elle était habillée avec un goût exquis,  
et un maquillage savant arrangeait ses traits et lui don-  
nait presque la beauté.

Elle sourit timidement et dit à Aria :  
— J'attends avec impatience le bal de ce soir, et  
vous, Miss Milbank ?

Aria eut un sursaut : avec tous ces événements, elle  
avait totalement oublié le programme de la soirée que  
Dan lui avait pourtant indiqué : après le match de polo,  
un grand dîner réunirait un nombre important d'invit-  
tés et l'on danserait jusqu'au petit jour.

Heureusement, elle avait déjà donné des ordres au  
chef et aux domestiques pour la préparation de cette  
importante soirée.

Pourvu que les jardiniers aient pensé aux décora-  
tions florales de la grande salle de bal, nommée le  
Salon d'Argent ! Pourvu que McDougall ait fait dresser  
l'estrade pour les musiciens, accorder le piano et  
veillé aux mille petits détails dont il partageait la res-  
ponsabilité avec Aria...

— Le bal... ah oui... bien sûr, je l'attends avec plai-  
sir, réussit-elle à répondre, en espérant que Lady Gra-  
nia n'aurait pas remarqué son hésitation.

— Les réceptions sont toujours très réussies à Sum-  
merhill, ajouta Lady Grania. La dernière fois, Dan avait  
fait venir de merveilleux danseurs espagnols. Jamais  
je n'en ai vu de meilleurs.

Aria répondit qu'il n'y aurait sans doute pas de nu-

méros ce soir, mais Lady Grania n'en fut pas déçue  
pour autant.

— Oh ! ce sera très animé quand même, affirma-t-elle.  
J'ai apporté ma plus belle robe parce que Dan invite  
toujours des gens tellement chics. Que mettez-vous ?

La question irrita la jeune fille : que pouvait-elle  
porter d'autre que son unique robe noire ? Les invités  
la lui voyaient tous les soirs. La seule fantaisie serait  
de mettre soit des roses à la taille ou de draper une  
voile bleu autour de ses épaules ?

Soudain gênée, il lui semblait entendre murmurer  
les amis de Dan : « On se demande ce qu'il lui trouve  
à cette petite créature insignifiante... » Aria était suffi-  
samment féminine pour en éprouver un pincement au  
cœur.

Dans la soirée, on verrait arriver tout ce que Lon-  
dres comptait de plus élégant, de plus gai et de plus  
riche : ce qui restait de l'ancienne aristocratie britan-  
nique et aussi des représentants de la haute bourgeoi-  
sie ou simplement des gens très riches.

— Je ne peux pas y aller, se dit-elle tout à coup.  
Comment me montrer dans une robe si simple, alors  
que tous les regards seront fixés sur moi et que tout  
le monde se posera la même question : « Que peut-il  
lui trouver ? »

Troublée, elle répondit à Lady Grania sur un ton  
presque sec :

— Je n'ai rien d'autre à me mettre que la robe que  
je portais hier soir. Si les gens ne sont pas contents,  
je n'y puis rien.

Elle allait poursuivre son chemin, plantant là Lady  
Grania interloquée, mais cette dernière la prit timide-  
ment par le bras.

— Miss Milbank, je voudrais vous proposer quelque  
chose, mais j'ai peur que vous me trouviez indiscret.

— Quoi donc ? demanda Aria d'un ton plus doux,  
regrettant sa brusquerie, et regardant avec une pointe  
d'envie cette jeune personne si élégamment vêtue.

— Voilà, je ne voudrais pas vous blesser, mais accep-  
tez-vous que je vous prête une robe pour ce soir ?

# GARDY

cherche

## électro-mécanicien

ou

## électricien

au courant de la construction  
de tableaux électriques.

Avantages sociaux d'un grand  
maison.

Les candidats sont priés de  
téléphoner au (038) 4 01 44,  
pendant les heures de bureau,  
ou au (038) 8 47 62, pendant  
les repas.

# VOUMARD

cherche, pour entrée immédiate,

## chauffeur

POIDS LOURDS  
pour service urbain.

## Peintres

QUALIFIÉS  
spécialisés sur machines ou en carrosserie.

## Serrurier- tôlier

Travail intéressant et varié. Situation d'avenir  
pour candidats capables et faisant preuve  
d'initiative.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae  
et certificats, à  
VOUMARD MACHINES Co S.A., 2068 Hauterive-  
Neuchâtel, ou se présenter les lundis, mercredis  
ou vendredis dès 15 heures.

# VOUMARD

Si vous vous intéressez à la GERANCE  
D'IMMEUBLE, nous vous proposons une  
situation intéressante et d'avenir en qualité

## d'EMPLOYÉ QUALIFIÉ

à même d'assumer de manière indépendante  
la responsabilité de notre service de comp-  
tabilité et de gérance.

Semaine de 5 jours — Avantages sociaux.

Vous voudrez bien présenter vos offres man-  
scrites et détaillées, avec références et préten-  
tions de salaire, sous chiffres P 11-131,040  
à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

# Grande vente de

# 2 points

# coop

## par franc d'achat



**BLANC**

B.

A.



### DRAP pur coton écreu double chaîne

165 x 250	180 x 260
<b>880</b>	<b>980</b>
200 x 270	240 x 280
<b>1290</b>	<b>1580</b>

### DRAP pur coton écreu milieu renforcé

180 x 260
<b>1380</b>

### DRAP coton blanchi

165 x 250	170 x 260
<b>1190</b>	<b>1290</b>
200 x 270	240 x 280
<b>1980</b>	<b>2480</b>

### DRAP percaline, uni

160 x 250	
jaune - rose - ciel turquoise	<b>980</b>
blanc	<b>890</b>

### DRAP percaline, uni

180 x 250	<b>1180</b>
qualité lourde or - jaune - rose - turquoise	

### DRAP de dessus

170 x 250	<b>1380</b>
bordure rayée couleur rose/jaune - vert/jaune	

### DRAP de dessus

165 x 250	240 x 270
<b>1480</b>	<b>2280</b>
bordure couleur rose - ciel - vert - jaune	

### DRAP de dessus

170 x 250	200 x 270	240 x 280
<b>2180</b>	<b>2980</b>	<b>39.-</b>
avec entre-deux et bordure brodée couleur rose - ciel - gris - jaune		

### Taie assortie au drap

60 x 60	65 x 65
<b>880</b>	<b>930</b>

### GARNITURE percale couleur

rose - bleu - vert - jaune		
TAIE 60 x 60 65 x 65	<b>550</b>	<b>580</b>
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100	<b>750</b>	<b>790</b>
FOURRE 120 x 160 135 x 170	<b>1980</b>	<b>2180</b>

### GARNITURE BASIN BLANC

TAIE 60 x 60 65 x 65	<b>380</b>	<b>390</b>	
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100	<b>550</b>	<b>580</b>	
FOURRE 120 x 160 135 x 170 150 x 170	<b>1480</b>	<b>1580</b>	<b>2380</b>

### GARNITURE BASIN MULTICOLORE

TAIE 60 x 60 65 x 65	<b>390</b>	<b>450</b>
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100	<b>550</b>	<b>6.-</b>
FOURRE 130 x 160 135 x 170	<b>1680</b>	<b>1780</b>

### GARNITURE ÉCOSSAISE

TAIE 65 x 65	<b>580</b>	
TRAVERSIN 65 x 100	<b>790</b>	
FOURRE 135 x 170 170 x 250	<b>2180</b>	<b>2380</b>

### GARNITURE INDIENNE

TAIE 60 x 60 65 x 65	<b>380</b>	<b>450</b>
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100	<b>490</b>	<b>590</b>
FOURRE 120 x 160 135 x 170	<b>1580</b>	<b>1780</b>

### GARNITURE LIMOGES

coloris vifs rouge - bleu - orange		
TAIE 65 x 65	<b>580</b>	
TRAVERSIN 65 x 100	<b>880</b>	
FOURRE 135 x 170	<b>2480</b>	
TAIE SIMPLE pur coton blanchi 60 x 60 65 x 65	<b>380</b>	<b>390</b>

TRAVERSIN SIMPLE pur coton blanchi 60 x 90 65 x 100	<b>530</b>	<b>550</b>
---	------------	------------

### TAIE PORTEFEUILLE

coton blanchi avec bourdon et volant plat 60 x 60 65 x 65	<b>580</b>	<b>650</b>
---	------------	------------

### ESSUIE-MAINS

coton 42 x 88	<b>125</b>
---------------	------------

### LINGE MÉCANICIEN

coton, petits carreaux 43 x 88	<b>150</b>
--------------------------------	------------

### LINGE nid d'abeilles

multicolore 47 x 88	<b>250</b>
---------------------	------------

### ESSUIE-SERVICES

mi-fil 45 x 90	<b>170</b>
----------------	------------

### ESSUIE-SERVICES

mi-fil très belle qualité jaune - rose - vert - bleu 50 x 90	<b>250</b>
--	------------

### ESSUIE-SERVICES pur fil

jaune - rose - vert - bleu 50 x 90	<b>250</b>
------------------------------------	------------

### GARNITURE ÉPONGE

carreaux multicolores :	
LAVETTE 25 x 25	<b>-.70</b>
LINGE ÉPONGE 45 x 90	<b>350</b>
DRAP DE BAIN 90 x 120	<b>980</b>

### GARNITURE ÉPONGE

bouquet de roses sur fond blanc très belle qualité coul. : rouge - bleu - brun	
LAVETTE 30 x 30	<b>150</b>
LINGE ÉPONGE 50 x 100	<b>550</b>
DRAP DE BAIN 100 x 150	<b>1680</b>

### GARNITURE ÉPONGE

très joli dessin	
LAVETTE 25 x 25	<b>-.80</b>
LINGE ÉPONGE 45 x 90	<b>380</b>
DRAP DE BAIN 100 x 150	<b>1350</b>

### SERVIETTE ÉPONGE

multicolore 40 x 80	<b>225</b>
LAVETTE assortie 25 x 25	<b>-.60</b>

### LAVETTE ÉPONGE

fantaisie	<b>-.60</b>
-----------	-------------

### GANT éponge uni

pur coton	<b>-.85</b>
-----------	-------------

**Avec timbres coop ou 5% rabais**



# La Cité

**DÉMÉNAGEMENTS**

Transports Suisse et étranger  
 J. MEDOLAGO Tél. (038) 4 34 44  
 Parcs 107 — Neuchâtel



les femmes bien coiffées doivent leur succès et leur bonheur à « Jolistar » la permanente des vedettes.

**Jeunesse Coiffures**

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en colorations, décolorations, soins.  
 Ouvert sans interruption.  
 Passage Saint-Honoré 2, 2me étage, ascenseur. Tél. 5 31 33.

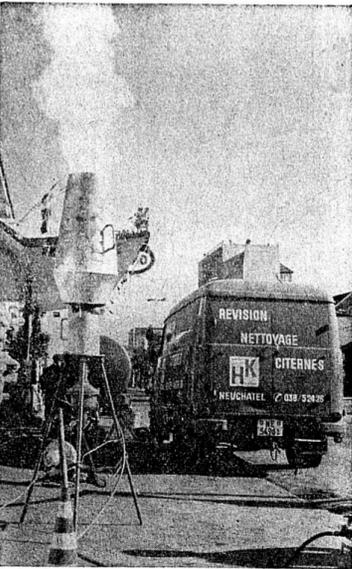
**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LÀ**

**MOTOS VÉLOS**  
 Pour l'entretien de vos vélos, vélocycleurs, motos. Vente - Achat - Réparations.  
**G. CORDEY**  
 Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27

**HILDENBRAND**  
 FERBLANTERIE SANITAIRE  
 Saint-Nicolas 10  
 Tél. 5 66 86

Radio Télévision **Radio-Melody**  
 TV - Radio, etc.  
 Tél. (038) 5 27 22  
 Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

**HK** Revision de citernes à benzine



Brûleur en fonction lors de l'évacuation des gaz explosifs

**SÉCURITÉ**  
**EXPÉRIENCE**

chez

**HAEFLIGER et KAESER S.A.**

Rue du Seyon 6 2001 Neuchâtel Tél. (038) 5 24 26

**Rideaux-Trousseaux-Tapis**  
 Argenterie - Verrerie - Porcelaine  
**M. HUGUENIN**  
 1er-Mars 14, rez-de-chaussée  
 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 51 55

**A beaux vêtements**

le meilleur des nettoyages  
**NORGE**  
 (produits brevetés) et vêtements toujours apprêtés  
 NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC  
 Centre Prébarreau 7  
 Mme M. E. SÜMI Tél. 5 25 44

**BOUCHERIE DES FAHYS**

M. Amstutz  
**Volaille fraîche**  
**Lapins frais du pays**  
**Fumés**  
 M. et Mme Michel AMSTUTZ remercient leur fidèle clientèle et lui présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

**Mécontent de votre radio ou téléviseur !**  
 Téléphonez au 5 54 93

**REOS**  
 F. STIEGER  
 Bercles 5  
 Seulement la réparation

**AUTO-ÉCOLE**

Mme E. WENKER  
 NEUCHÂTEL - Tél. 5 54 92

**SIMCA 1000**

et voiture automatique  
 Français - Allemand  
 Italien - Espagnol



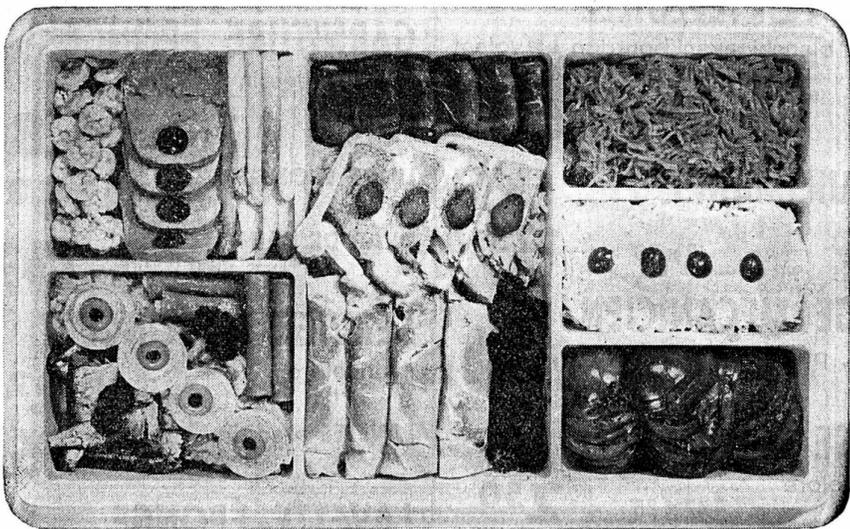
**BANQUE EXEL**  
 Av. Rousseau 5 Neuchâtel

**Masserey**

**TAPIS MUR A MUR**

- Plus de 300 pièces en exposition
- Parc devant la maison
- Ouverture permanente, même le samedi
- **MAGASIN : Portes-Rouges 133**

**NOUVEAU !**  
 pour votre table de fêtes



**Hors-d'oeuvre**  
 prêts à servir, pour 4 personnes

- Hors-d'oeuvre traditionnel 18.-
- Hors-d'oeuvre riche 28.-

veuillez passer vos commandes au bar, 24 heures d'avance

**MIGROS**

MARCHÉ MIGROS rue de l'Hôpital (tél. 5 80 12)  
 MARCHÉ MIGROS av. des Portes-Rouges (tél. 5 67 77)  
 MARCHÉ MIGROS Pesex (tél. 8 29 63)



*Pas de fête sans la bonne tresse de votre boulanger-pâtissier*

Pour vos invitations de dernière heure !  
**Ravissantes robes cocktail**  
 coloris mode, toutes tailles

Pour les sports d'hiver !  
**Ensembles pantalons et pulls sensationnels**



La boutique chic pour dames et messieurs

**Prêt comptant à 7 1/2%**

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat des voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets ● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.- ● remboursable jusqu'à 60 mensualités ● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêt autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Domicile: \_\_\_\_\_

**Crédit Renco S.A.**  
 1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 63 V/344

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>m</sup>e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## L'avenir culturel du Val-de-Travers est assuré

En cette fin d'année, Couvet, par les efforts de la Société d'émulation, aura été le pôle attractif des manifestations artistiques au Val-de-Travers. Nous ne reviendrons pas sur chacune d'entre elles, notre journal les ayant signalées au fur et à mesure de leur déroulement.

Mais c'est à un autre aspect culturel qu'il faut nous arrêter aujourd'hui: l'activité des artistes qui ont contribué au rayonnement de la vallée bien au-delà de ses frontières.

**LERMITE**  
Jean-Pierre Schmidt, dit Lermite, a poursuivi, en solitaire, dans sa demeure des Bayards, une œuvre méritoire et solide. Il s'agit, à la veille de célébrer son cinquantième anniversaire, comme un graphiste de premier ordre. Et ses cartons, pour les vitraux, sont d'une richesse et d'une discrétion de coloris exceptionnelles. Deux exemples suffisent à l'illustrer: les vitraux de la chapelle de Couvet et ceux du collège régional de Fleurier.

**JEAN HIRTEL**  
Ce Môtisan a incontestablement du talent. Il cherche encore le style qui devra mieux s'harmoniser avec ce qu'il veut exprimer. Il a fait, sans doute, de grands progrès et avant la Yougoslavie, le succès remporté à Londres n'a été l'effet ni du hasard ni du snobisme. Sa peinture vaut davantage qu'une saison de mode, car elle est l'expression d'une ardente vie intérieure.

**JEAN-CLAUDE REUSSNER**  
Ancien élève de Fernand Léger et d'André Lhote, Jean-Claude Reussner, fondateur d'art à Fleurier, s'est dégagé de l'influence de son père pour oser des compositions qui, peut-être en apparence, sont non figuratives, mais s'inspirent des plus solides lois de l'art. Non seulement le métal, mais encore la peinture l'a toujours séduit. Il s'y adonne avec bonheur. Ne l'a-t-on pas appréciée à Genève, ce qui est tout de même une référence.

**JEAN LATOUR**  
De Tokio à Caracas, des Canaries à Athènes, le nom de Jean Latour est connu. C'est lui qui, incontestablement, porté au plus loin le-

nom de notre vallée blanche et verte.

S'il a détruit... six cents toiles, c'est par ce souci de la perfection qui le hante en fonction d'un état d'âme.

Travailleur infatigable, penseur, rien de ce qui touche aux beaux-arts — batik, sérigraphie, mosaïque, poésie, musique — ne lui est étranger.

La « perle du Léman » a eu maintes fois recours à sa compétence pour décorer de grands bâtiments et les édiles de la ville de Calvin ne s'en sont jamais repentis. C'est Latour qui, à Genève précisément, a remis en honneur l'asphalte de la Presta, comme matériau de décoration.

### ET LES AUTRES

Plusieurs peintres de chez nous ont fait carrière ailleurs. A Paris, on trouve-t-on pas Jean Coulot dont les toiles sont une « telle flambe qu'on aurait tort de se fier aux apparences d'un regard simple et clair »?

Le sexagénaire Edmond Leuba, authentique Buteran, fixé depuis longtemps dans la Ville-Lumière, et duquel on a écrit: « S'il fallait situer cette peinture par ses modèles, on y verrait lointainement la marque de Poussin, puis plus près de nous celle de Cézanne, de Seurat et des cubistes pour finir par Jacques Villon. »

### LITTÉRATURE

Les arts plastiques assurent l'avenir du Val-de-Travers dans le domaine de l'esprit. En littérature, on a été beaucoup moins comblé. A part l'inauguration du musée Rousseau à Môtiers qui a donné à M. Philippe Favarger, président du tribunal de Couvet, de publier, en collaboration avec son fils Jean-Michel, sérigraphie, à Genève, une plaquette intitulée « Un juste parmi nous ». Cette plaquette a rencontré un accueil très favorable en Suisse romande. Connaisseurs avertis de la vie et de l'œuvre de Jean-Jacques, de nombreux critiques ont jugé qu'il s'agissait d'une évocation particulièrement vivante du passé et, comme l'a souligné Jean Guéhenno, de l'Académie française, que ces pages sont empreintes d'un grand sens et d'un grand amour de la justice.

G. D.

## COUVET - COUVET

### 30,360 fr. pour les immeubles administratifs

**De notre correspondant :**  
Ce chapitre du budget 1970 de la commune de Couvet est divisé en trois sections :

● **IMMEUBLES ADMINISTRATIFS**  
Aux recettes figurent 13,000 fr. représentant les locations; quant aux dépenses prévues, elles se répartissent sous la rubrique, frais d'entretien: hôtel communal 4000 fr.; ancien collège 5000 fr.; nouveau collège 5000 fr.; pavillon scolaire 1000 fr.; collège de la Nouvelle-Censière 1000 fr.; Ecole de mécanique 2000 fr.; temple 500 fr.; porche du cimetière 500 fr.; hangar des pompiers 500 fr.; bâtiment des SI 3000 fr.; stand et ciblérie 2000 fr.; ancien abattoir 1000 fr.; divers 1500 fr.; total des dépenses 27,000 fr.; charge nette: 14,000 fr.

Concernant le stand, le Conseil communal a été informé par le département militaire qu'il n'était pas question de construire un stand de tir régional au Val-de-Travers; l'étude pour la réfection du bâtiment appartenant à la commune de Couvet devra être reprise sous un autre angle que celui envisagé.

● **SALLE DE GYMNASTIQUE**  
Les dépenses sont budgétisées à 10,000 fr. (entretien 1000 fr.; éclairage et chauffage 3000 fr.; nettoyage 6000 fr.) et les recettes à 240 fr. (location), laissant une charge nette de 9760 fr.

● **SALLE DE SPECTACLES**  
Les locations ont été évaluées à 6000 fr. tandis que l'entretien coûtera 3000 fr.; l'éclairage et le chauffage 3000 fr.; les machinistes et électriciens 2000 fr.; les nettoyages 4600 fr., soit un total de dépenses de 12,600 fr., la charge nette étant de 6600 fr.

Pour l'ensemble de ce chapitre, la charge nette sera de 30,360 fr. alors que le budget 1969 prévoyait une somme de 28,160 fr. Le Conseil communal précise dans son

rapport que les sommes mentionnées sont des minima pour l'entretien courant. Un rapport spécial sera établi par l'exécutif pour répondre aux vœux de la motion de M. Gilbert Bourquin et consorts lors de la séance du Conseil général du 5 septembre 1969, au sujet de l'inventaire détaillé des travaux à envisager aux bâtiments administratifs.

## Avis mortuaire

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.  
Essai 30 : 15.

Mademoiselle Marthe Grisel, à Travers; Madame et Monsieur Marcel Stettler-Grisel, à la Tour-de-Peilz, leurs enfants et petit-fils, à Lausanne et à Vouvry; Monsieur et Madame Lucien Grisel-Degoumois, et leurs fils, à Tramelan; Madame Elise Vaterlaus, ses enfants et petits-enfants, en Alsace, ainsi que les familles Grisel, Broillet, Rossier, parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

### Monsieur Jules GRISEL

que Dieu a repris à Lui, subitement, à l'âge de 79 ans.

Travers, le 25 décembre 1969.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le lundi 29 décembre 1969.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Prêtre pour la famille à 9 heures, au domicile.

Domicile mortuaire: rue de la Promenade.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Prêtre de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre des Petites familles neuchâteloises à Travers, Ccp. 20-16.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part pour les personnes involontairement oubliées.

## Bientôt « La Grande Chance »

(sp) Après le spectacle Bedos-Daumier enregistré par le service des variétés de la télévision romande, la salle de spectacles de Couvet connaîtra à nouveau d'ici à quelques semaines une animation particulière. En effet, la radio l'a choisie comme tête d'étape de son émission sélective de jeunes talents: « La Grande Chance ». Cette soirée de variétés, rehaussée par la participation d'une vedette de la chanson, aura lieu vendredi 23 janvier prochain.

## NOIRAIGUE

### Noël

(c) Pour préparer le Noël de Noiraigue, la Société d'éducation physique Femina et la section de la Société fédérale de gymnastique ont réuni leurs membres actifs, pupilles et pupilles autour d'un sapin. A cette occasion, des distinctions ont été remises à ceux qui, au cours de l'année, ont pris part avec assiduité aux répétitions.

A l'aube de Noël, quelques membres de la fanfare « l'Espérance » ont parcouru les rues du village et ont annoncé la fête de la Nativité en jouant « Voici Noël ».

A la chapelle catholique, de nombreux fidèles ont assisté à la messe de minuit qui a été célébrée par un père venu de Fribourg.

Au temple protestant, le pasteur André a présidé un culte de circonstance, en remplacement du pasteur Barbier retenu chez lui par la maladie. La cérémonie a été embellie par un chant du Chœur mixte conduit par M. Georges Perrenoud. Un service de sainte cène a été célébré.

Le soir a eu lieu le Noël de la paroisse avec le concours de l'organiste, de la fanfare, du Chœur mixte et des enfants de l'école du dimanche. Un jeu de la Nativité y a été présenté.

**CERCUEILS-TRANSPORTS**  
TOUTES FORMALITES  
**ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES**  
COUVET 0 9 68 42  
FLEURIER 0 9 11 47  
non-réponse 0 9 15 47

**AVIS TARDIFS**  
2 fr. par millimètre de hauteur

**Hôtel de la Croix-Blanche**  
NOIRAIGUE  
JEUDI 1er JANVIER:  
**BAL DE L'AN**  
dès 21 heures.  
VENDREDI 2 JANVIER:  
**BAL MASQUÉ**  
avec prix, dès 21 heures.  
Orchestre: Les Golden-Stars.

**RÉCOMPENSE**  
à toute personne qui pourra donner des renseignements sur le ou les voleurs du bus VW vert, NE 30 714, volé mercredi près de la charcuterie Huguenin, à Fleurier. Tél. (038) 9 17 33 et 9 11 90.

## Distinction méritée CARNET DU JOUR

(c) La population de Couvet a appris avec plaisir la nomination au titre d'appointé du gendarme André Huguenin qui, depuis qu'il est en poste dans le village, s'est fait apprécier pour ses services et son objectivité.

PHARMACIE. — Votre pharmacien habituel.

MÉDECIN. — Votre médecin habituel.

## AVIS DIVERS

### INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B  
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

**R. MONNIER** TRAVERS 9 64 24  
COUVET 9 67 22  
FLEURIER 9 08 08

**CHARLOT LAUREL ET HARDY**  
Nouveau choix de films 8 mm et Super 8  
**Schelling**  
photo ciné tel. 9 18 38 Fleurier  
Magasin spécialisés Service après vente

## COMMUNE DE FLEURIER

### JARDIN D'ENFANTS

La réouverture du jardin d'enfants a été fixée au 15 JANVIER 1970.

Inscriptions: lundi 5 et mardi 6 janvier 1970, de 9 heures à 11 heures, au jardin d'enfants, rue du Pasquier 20.

Seuls sont admis les enfants en âge de scolarité obligatoire au printemps 1970.

Tous renseignements nécessaires seront donnés lors de l'inscription. CONSEIL COMMUNAL

### PATINOIRE DE BELLE-ROCHE - FLEURIER

DEMAN mardi 30 décembre, à 20 h 30

### Ça va gazer...

### Championnat de première ligue FLEURIER - VALLÉE-DE-JOUX

**HÔTEL-RESTAURANT DE L'OURS**  
TRAVERS Tél. (038) 9 63 16  
**MENUS DE FIN D'ANNÉE**  
SYLVESTRE:  
Fondue Bourguignonne à volonté Fr. 12.-  
★  
1<sup>er</sup> JANVIER:  
Menu complet Fr. 18.- sans entrée Fr. 14.-  
Cocktail de crevettes ou truites aux amandes  
★  
Consommé de tortue  
★  
Tournedos Rossini ou canard à l'orange  
★  
Fonds d'artichauts  
Pommes parisiennes  
Salade  
★  
Le plateau de fromage  
★  
Japonais glacé  
★  
2 JANVIER:  
Choucroute alsacienne garnie Fr. 8.50  
Prière de réserver votre table 0 9 63 16

## FLEURIER - FLEURIER

### Bus volé et retrouvé

(c) Avant-hier entre 16 h et 21 h, un bus vert stationné à proximité de la charcuterie Henri Huguenin, à Fleurier, et appartenant à celui-ci, a été volé. Le véhicule a été retrouvé hier matin sur le chemin privé d'une villa, à la rue de la Sagne.

## LES VERRIÈRES

### Route dangereuse

(SP) La route dite internationale Neuchâtel-Pontarlier est dangereuse entre Les Verrières-de-Joux et la Frambourg. Mal dégagée, recouverte au centre et sur les côtés d'une épaisse couche de glace et de neige, elle contraint les automobilistes qui se croisent à faire un véritable slalom et à rouler (presque) à l'allure d'un homme au pas. Comme un conducteur averti en vaut deux, voilà qui est fait...

### Pas d'uniformes ni de matériel

(c) La commission du feu avait décidé l'achat d'un véhicule de 16,000 fr. pour le transport rapide du matériel d'intervention. Le Conseil communal, la commission financière et le Conseil général n'ont pas été d'accord avec cette acquisition car les travaux publics disposent de véhicules capables de tracter les échelles mécaniques. Si l'exécutif a été d'accord de maintenir une dépense de 12,000 fr., c'est à condition que le corps des sapeurs-pompiers renonce à tout achat de matériel et d'équipement l'année prochaine.

### D'une caisse à l'autre

(sp) Fondée en 1860, la Société de secours mutuels du Val-de-Travers cessera son activité le 31 décembre en raison des difficultés financières croissantes auxquelles elle devait faire face. Dès le 1er janvier 1970, ses membres seront automatiquement affiliés à la caisse-maladie « Fraternelle de prévoyance ». Seuls les bureaux ne changeant pas de place et conservant l'adresse du numéro 4 de la rue du Collège, à Fleurier.

## VAUD - VAUD - VAUD

### BAGARRE DANS UN BAR A PAYERNE DEUX AGENTS ROUÉS DE COUPS

De notre correspondant :

Un peu avant 2 heures du matin, samedi deux agents de la police municipale de Payerne ont été blessés plus ou moins grièvement par des vanniers, au cours d'une bagarre qui a débuté, semble-t-il, à l'intérieur du bar de l'hôtel de la Gare.

Trois vanniers âgés respectivement de 15, 23 et 25 ans, ayant leur domicile pour deux d'entre eux à Prez-vers-Noréaz (Fribourg) et pour le troisième à Cronay près d'Yverdon, se trouvaient dans ce bar, lorsqu'ils furent pris à partie par des consommateurs, d'après ce qui a pu être établi provisoirement. Le ton étant monté et l'un des vanniers ayant sorti un couteau, la police fut appelée. Deux agents se rendirent sur les lieux et réussirent à ramener



L'agent Maurice Detrey, qui a été grièvement blessé.

(Avipress - Pache)

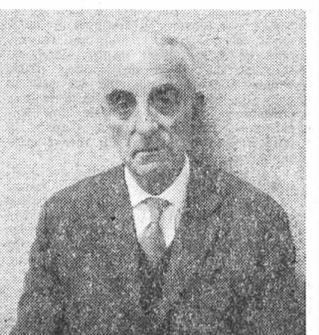
### Fin d'année en musique

(c) Dimanche matin, le corps de musique « L'Avenir » a donné un concert de fin d'année dans les rues de la ville, qui a été très apprécié par la population.

## AVENCHES

### Des états de service exceptionnels

(c) A Avenches, un citoyen a été particulièrement à l'honneur, en cette fin d'année. Il s'agit de M. Etienne Revelly, qui commença le 1er janvier prochain sa douzième législature comme huissier du Conseil communal. Quarante-quatre ans de service dans cette modeste mais utile fonction, voilà qui méritait d'être relevé.



M. Etienne Revelly. (Avipress Pache)

## VAL-DE-RUZ DOMBRESSON

### Pour les missions

(c) L'offrande en faveur des missions recueillie pendant toute l'année aux cultes de l'enfance et de la jeunesse a atteint 600 fr.

### Fermeture du bureau communal

(c) Le bureau communal sera fermé du 31 décembre à midi au 5 janvier à 7 h 30.

## LE PAQUIER

### Double fracture

(c) La veille de Noël, un des fils du buraliste postal du Paquier, M. Denis Cuhe, s'est cassé les deux jambes en skiant aux Bugnenges. Il a été hospitalisé à Landeyeux.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ No postal : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

BIENNE - BIENNE

Violente explosion

(sp) Samedi matin, peu après 7 h 30, une forte explosion s'est produite dans la chaufferie de l'immeuble No 8 de Champ-Riond, à Fribourg. L'accident, dont l'enquête établira les causes précises, a été provoqué par un brûleur à mazout. L'installation de chauffage a subi d'importants dégâts tandis que les portes de cheminée étaient démolies. La concierge du bâtiment qui se trouvait à proximité du local fut projetée contre un mur, mais n'a pas été blessée. Six hommes des premiers secours se sont rendus sur les lieux. Précisons que les dommages ne sont pas dus au feu, mais à la violence de l'explosion.

Un « trou » de 40,000 francs dans la caisse communale de Marsens

De notre correspondant : Des rumeurs qui circulaient depuis quelques mois doivent être confirmées aujourd'hui : l'ex-boursier communal de Marsens (Gruyère) est responsable d'un « trou » de 40,000 francs constaté dans sa caisse. La nouvelle a causé une très vive surprise dans le village, où le boursier est très honorablement connu. Cet homme de 61 ans est à la veille de prendre sa retraite. Dans son activité professionnelle, on s'accorde

à reconnaître qu'il est irréprochable. Mieux, on souligne qu'il s'est toujours montré très humain, et qu'il n'hésita jamais à payer de sa personne. Assumant de délicates fonctions depuis quelque 35 ans, il se fit remarquer par son esprit laborieux et son entente.

Celui qui est devenu un boursier infidèle gérait la caisse communale de Marsens depuis 1948. En juin dernier, lors de la vérification des comptes par les services du département des communes et paroisses, une écriture erronée attira l'attention des inspecteurs. Invité à s'expliquer, le boursier n'y parvint pas. On poussa alors les investigations. Et l'on s'aperçut que de 1961 à 1968, le « trou » était de quelque 40,000 francs, à quoi il faut ajouter 7000 à 8000 francs d'impôts arriérés.

On s'explique d'autant moins les gestes du boursier que celui-ci ne se signala jamais à l'attention par des dépenses excessives. Sa situation personnelle était saine. A l'heure actuelle, il a d'ailleurs remboursé la totalité de la somme détournée. Si l'on ajoute les intérêts et les frais de recherche, on

arrive à un total de quelque 55,000 francs. Lorsque l'affaire fut découverte, le boursier démissionna de son poste. Il lui fut demandé de présenter sans tarder les comptes 1969, jusqu'au moment où il contrôla encore la caisse. La commune désigna un nouveau boursier, qui est l'un des deux comptables professionnels qui furent désignés pour procéder aux recherches. Ce nouveau boursier est M. Bernard Dafflon, âgé de 24 ans.

Du même coup, la commune décida d'introduire un nouveau système comptable en partie double. Jusqu'ici, en effet, les communes fribourgeoises pouvaient se contenter de présenter une comptabilité en partie simple, dont la vérification n'est pas aisée.

On s'étonne d'ailleurs que des mesures ne soient pas prises pour imposer aux boursiers communaux de tenir une comptabilité moderne, d'autant plus que ces dernières années, plusieurs cas de malversations ont été découverts dans le canton, semblables à celui qui a été mis au jour à Marsens. L'épilogue en est toujours donné devant la justice pénale.

« DEVIENT MAÇON »

Depuis quelques jours, une attrayante affiche orne les murs de notre ville. Elle représente un jeune garçon qui, de toutes ses dents, sourit à la vie, dont le fin visage respire la joie et la confiance. En grosses lettres, l'inscription suivante accompagne la photo : Pense à ton avenir — devient maçon ou charpentier. La Société des entrepreneurs te renseigne.

Cette énorme faute d'orthographe produit l'effet d'un pavé dans une mare. Elle diminue singulièrement la valeur de cette propagande. Elle nous rappelle — si c'était nécessaire — à quel point, dans nos régions bilingues, on néglige l'expression écrite sous toutes ses formes.

Les entrepreneurs veillent jalousement à la correction de leurs plans, de leurs dessins, à leur exécution minutieuse.

L'affiche elle-même a sans doute fait l'objet d'études et de discussions. On a consulté des spécialistes de la

photo, du cliché, de l'impression. La forme de l'inscription, le genre de caractères ont été mûrement débattus.

Quant à l'orthographe, on a estimé inutile de s'adresser à un spécialiste, ni même à une personne dont les connaissances en la matière atteignent le niveau de quatrième primaire.

« Ça n'a pas tellement d'importance, entend-on dire. Pourvu qu'on comprenne ».

Est-ce que si, dans une rangée de fenêtres, l'une d'elles se trouvait placée vingt centimètres plus bas que les autres, on dirait aussi : « Ça n'a pas tellement d'importance. Pourvu qu'on voie clair ? »

En fait, cette affiche de propagande, qui est sans doute revenue à un bon prix, semble nous dire qu'il est pour les maçons et charpentiers des détails que l'on peut négliger.

Ce n'était pas, semble-t-il, le but de l'exercice.

R.W.

Congrès international de « Pax Christi »

De vendredi à dimanche soir s'est tenu à Fribourg un congrès international de « Pax Christi », présidé par M. Gianni Novello, d'Italie, et en présence notamment du cardinal Alfrink de Hollande, président international, de Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, président national.

Une conférence de presse, présidée par M. Hugo Buesslinger, de Zurich, président de la section de la Suisse alémanique, et à laquelle ont participé le cardinal Alfrink, M. C. Ter Maat, secrétaire international, le père Verkoelen, président des « routes » internationales, s'est tenue dimanche soir au collège Saint-Michel, au cours de laquelle le travail accompli par les 170 délégués, venus d'une dizaine de pays, fut présenté. Le congrès avait pour but d'échanger les expériences faites dans

les divers pays et d'en tirer les conclusions pour chacun. Les participants étudient les méthodes les plus efficaces pour la formation de groupements de base et préparent la « route internationale suisse » qui aura lieu l'année prochaine, à la fin de juillet et qui réunira tous les participants à Fribourg, au terme d'une marche par étapes à travers les villages, les marchands prenant contact avec la population et répandant la notion d'une collaboration pour la paix.

BROC

Carnet de deuil

(c) On enterrera aujourd'hui à Broc Mme Catherine Tomasini, âgée de 82 ans. La défunte avait été victime d'une chute il y a un mois. Elle était la veuve de M. Paul Tomasini, entrepreneur.

Collision près de Belfaux

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 21 h 15, un automobiliste de Fribourg circulant de Misery en direction de son domicile. Entre Grolley et Belfaux, dans la descente de « la Rosière », il entreprit de dépasser deux voitures, alors que celles-ci s'apprêtaient à bifurquer à gauche, vers le Château du Bois, à Belfaux. Une collision se produisit entre le premier des deux véhicules et celui qui les dépassait. Dégâts.

Un instituteur à l'hôpital

(c) Samedi après-midi, à 15 h 30, un étudiant fribourgeois circulant de la cour de l'hôpital Daler en direction de l'avenue de Bertigny, à Fribourg. En s'engageant sur la route principale, il entra en collision avec la voiture de M. Jean-François Deleaval, âgé de 28 ans, instituteur à Onens (Fribourg). Souffrant de multiples contusions, ce dernier a été conduit à l'hôpital Daler. Les dégâts matériels s'élèvent à 5000 fr.

Après l'agression d'un vendeur de billets de loterie Trois suspects, mais la police ne veut pas vendre la peau de l'ours

De notre correspondant : Lundi soir dernier, M. Martin Spicher, 70 ans, vendeur de billets de la Loterie suisse romande, avait été attaqué par deux individus dans son appartement de la rue des Alpes, à Fribourg. Le lendemain matin, il tomba dans le coma. On le transporta à l'hôpital de l'île, à Berne, souffrant d'un hémato-me intracranien. Le malheureux se trouve toujours dans la section de réanimation de cet établissement. On désespère de le sauver.

La police de sûreté de Fribourg a naturellement entrepris immédiatement d'enquêter sur l'affaire. Diverses rumeurs n'ont pas tardé à circuler à Fribourg. L'une, que l'agent de service ne nous a ni infirmée, ni confirmée, fait état de l'hospitalisation d'un jeune étranger, à Fribourg. Ce jeune homme souffrirait de fractures à un pied, qui

pourraient être consécutives au saut qu'il effectua du haut du balcon de l'appartement de M. Spicher, sur le trottoir de la route des Alpes. Ce même personnage se plaindrait de douleurs lombaires susceptibles d'avoir la même provenance. Il prétendrait s'être blessé en tombant dans un escalier, ce qui semble être « cousu de fil blanc ». Au surplus, il aurait insisté pour pouvoir quitter rapidement le pays. Deux autres hommes seraient en outre étroitement surveillés.

La permanence de la sûreté de Fribourg, auprès de laquelle nous nous sommes renseignés hier soir encore, n'a pu nous confirmer ces soupçons. Elle ne les a pas démentis non plus. Il semble néanmoins que discrètement, l'enquête fasse son chemin. La sûreté peut avoir de bonnes raisons de ne pas vendre la peau de l'ours...

LE LOCLE - LE LOCLE

Sur les pistes, nombreuses jambes cassées

(c) La journée d'hier a été fatale à de nombreux skieurs. Au Chapeau-Rablé, à 11 heures, M. Christian Aubert, né en 1955, s'est cassé la jambe gauche à la suite d'une chute. A 16 h 20, sur la même piste, Gladys Ducommun, 1955, faisait également une violente chute. Elle a dû être transportée à l'hôpital, souffrant d'une légère commotion.

A la Corbatière, deux personnes se sont cassé la jambe gauche au même moment. Il s'agit de M. Kolmana Kalonovicis, la Sagne, 1948, et de Mlle Martine Frey, la Sagne, 1964. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

LES BRENETS

Nouveau cambriolage

(c) Après les vols dans deux restaurants, c'est au tour d'un magasin des Brenets d'avoir reçu la visite de malfaiteurs. Ces derniers qui se sont introduits par effraction dans les caves des coopératives réunies ont emporté quelques marchandises.



Succès d'une exposition

(c) La 50me exposition cantonale d'avi-culture, d'ornithologie et de colombophilie qui s'est tenue samedi et dimanche dans la halle de gymnastique des Jeannerets au Locle a connu le plus vif succès. Pas moins de 1100 bêtes ont été exposées, lapins, poules, d'utilité, poules naines,

pigeons et dindes. De nombreuses personnes ont visité l'exposition bien organisée par la société locloise. Le conseiller d'Etat Béguin, notamment, fit un passage remarqué.

(Avipress Bernard)

Les obsèques de Me Edmond Zeltner

Les obsèques de Me Edmond Zeltner, avocat, que la maladie vient d'arracher à l'affection des siens et à la très haute estime de tous ceux, et ils sont nombreux, qui se faisaient un honneur ou un plaisir de le connaître, ont eu lieu samedi matin. L'église catholique était archi-comble, avec des personnes debout, pour la messe de sépulture dite par le curé Georges Beuret. Toutes étaient venues de près ou de

loin pour témoigner leur amitié, leur sympathie et leur reconnaissance à la mémoire de cet homme qui sut se montrer grand dans tout ce qu'il toucha ou entreprit. Tandis que dans le transport se tenaient les porteurs des bannières des quatre Musiques militaires du canton et de celles des fanfares et harmonies locloises, la famille pénétrait dans le saint lieu.

Me Hänni, ceux qui ont eu le privilège de s'approcher de cet homme enrichissant, parvenu aux honneurs grâce à ses brillantes qualités.

On notait dans l'assistance recueillie de nombreuses personnalités. En passant nous avons noté la présence de Mgr Emile Taillard, vicaire général pour le canton, l'abbé Rosetti, de Fribourg, des représentants des autorités communales, de la justice, Me Favarger, président du tribunal du Val-de-Travers, du barreau, du commerce, de l'industrie et de toutes les sociétés locales.

Après un chant du Chœur-mixte, le curé Beuret célébra la messe pendant laquelle des chœurs et des chorals exécutés par le Chœur-mixte et la Musique militaire du Locle aidèrent à la signification pathétique de cette grande cérémonie.

La lecture des Ecritures faite, le curé Beuret vint déposer devant le cercueil, au nom de la paroisse reconnaissante et de la population un hommage de pieuse reconnaissance. Il rappela l'œuvre de l'avocat, cet animateur, ce pionnier d'entreprises audacieuses, de cet homme vivant, éveillé, toujours prêt à passer à l'action. Le curé Beuret s'arrêta à rendre grâce aux trois qualités marquantes du défunt : une certaine fierté pour le bien et le beau ; une générosité toujours prête à servir et un grand amour du travail. Edmond Zeltner s'est inspiré, dans ses activités, du labeur des moines défricheurs dont il a souligné les mérites dans son livre « Le Locle, cité de la précision » et auxquels la ville doit son existence. Edmond Zeltner, d'après le curé Beuret, n'était pas un rêveur mais un croyant engagé.

Parlant au nom de l'Ordre des avocats, Me André Hänni, de la Chaux-de-Fonds, releva la brillante carrière que fit le défunt dans le barreau. Me Zeltner fut bâtonnier de l'ordre des avocats de 1963 à 1966. Heureux, dit

P. C.

football

Championnat professionnel des Etats-Unis

Innovation inédite et stupéfiante !

Le championnat des Etats-Unis professionnel de football se déroulera en 1970 de la mi-avril à la fin septembre avec la participation d'au moins huit équipes. Ce sont : New-York, Chicago, Dallas, Kansas-City, Saint-Louis, Washington, Atlanta et Rochester.

Quatre autres formations, celles de Cleveland, Philadelphie, Baltimore et Buffalo ont également fait une demande d'adhésion auprès de la « North American Soccer League », le groupement qui organisera pour la quatrième année consécutive cette compétition. Pour prendre part à l'épreuve, ces quatre villes devront néanmoins s'engager à déposer une somme de 75,000 dollars avant le 9 janvier prochain.

DEUX GROUPEES

Comme les années précédentes, les équipes seront réparties en deux groupes (nord et sud) et les premiers de chaque groupe s'affronteront pour le titre, en deux matches aller et retour. Le système de cotation sera le même que celui mis en vigueur depuis 1967, soit six points pour un match gagné, trois points pour un nul, zéro pour une rencontre perdue, plus une prime d'un point par but marqué jusqu'à concurrence de trois.

ski nautique

TOURNÉE CANADIENNE Soviétiques battus

L'équipe nationale canadienne a battu, à Toronto, l'équipe nationale soviétique par 2-2 (2-2, 1-0, 0-0). Les buts canadiens ont été réussis par Fran Huck, Bill Heidl et Barry Mackenzie, et ceux des Soviétiques par Petrov et Charlamov. A l'issue de cette cinquième confrontation entre les deux équipes, les Canadiens comptent trois victoires contre deux aux Soviétiques.

Traînez-vous

votre estomac

comme un boulet ?

Entendez-vous. Ariez-vous exceptionnellement mangé plus que de coutume ? Ce repas vous pèse. Vous n'en gardez comme souvenir que des renvois, des ballonnements ou des brûlures. Connaissez-vous les pastilles Rennie ? Les ingrédients actifs de Rennie neutralisent rapidement l'excès d'acidité de l'estomac, cause de votre tourment. Demandez à votre pharmacien ce qu'il en pense. En plus de leur effet indiscutable, les pastilles Rennie ont un supergoût de menthe.

athlétisme

« Corrida de la Saint-Sylvestre »

DOESSEGGER AU DÉPART

Hormis les athlètes brésiliens généralement en nombre, 23 concurrents étrangers venant de 20 pays participeront dans la nuit du 31 décembre à la célèbre « Corrida de la Saint-Sylvestre » de Sao Paulo.

Parmi les principaux engagés étrangers, on relève notamment le Japonais Keisuke Sawaki, le Belge Eddy van Tussle, le Yougoslave Daniel Korica, les Britanniques Michael Tagg et Bob Richardson, le Français Noël Tijou, l'Italien Giuseppe Cindolo, l'Allemand Joachim Liess, le Suédois Bengt Naajde et le Suisse Werner Doessegger.

La traditionnelle course pédestre, « La traversée des plages » qui se déroule en Uruguay tous les ans le 6 janvier et à laquelle participent de nombreux athlètes venus de l'étranger a été annulée pour 1970 par les organisateurs pour des raisons financières. Ils pensent cependant pouvoir continuer l'épreuve à partir de 1971.

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Mare WOLFRATH Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

marche

La F.S.A.A. accepte les revendications

Les plaintes des marcheurs suisses, qui estimaient n'être que les parents pauvres de l'athlétisme suisse, ont été entendues en haut lieu. Au cours d'une réunion qui, à Lausanne, les a mis en présence de représentants de la Fédération suisse d'athlétisme et du comité national pour le sport d'élite, ils ont obtenu l'assurance que la subvention annuelle accordée à sa section de marche par la FSAS (1000 francs jusqu'ici) serait augmentée dans de larges proportions en 1970 ce qui permettra aux marcheurs suisses de n'avoir pas à financer eux-mêmes leurs déplacements.

LA CHAUX-DE-FONDS

Violente collision

(c) Samedi à 21 h 15, route de Biaufond, un automobiliste français, M. G. B., qui montait en direction de la Chaux-de-Fonds, a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage à droite. Ce dernier s'est alors mis en travers de la route et a heurté l'avant gauche de la voiture de R. A., les Planchettes, qui descendait en sens inverse. Dégâts.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS. Ritz : « Tintin et le temple du soleil ». Eden : « Une poignée de plombs ». Plaza : « Quelques dollars pour Django ». Corso : « Le cerveau ». Scala : « Ces merveilleux fous volants dans leur drôle de machine ».

PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie Henry, avenue Léopold-Robert 66,



(Avipress - Bernard)

Automobile en feu

(c) Samedi, vers 13 h 30, une automobile a subitement pris feu au moment où son conducteur mettait le moteur en marche. A l'arrivée des premiers secours sur place, la machine était déjà complètement détruite.

Spectacles de marionnettes au Théâtre de Poche

Le nom de Wilhelm Busch évoque dans l'esprit de chacun le célèbre duo de Max et Moritz. Pourtant c'est un autre personnage du grand humoriste — en l'occurrence Tobias Knopp, une sorte de « Bourgeois Gentilhomme » — que le théâtre Rjkas a choisi comme héros de son spectacle de marionnettes. Le théâtre Rjkas, bien connu des spectateurs suisses allemands, donnera trois représentations (en allemand) au Théâtre de Poche ce soir, demain mardi et mercredi 31. Les mêmes jours, mais l'après-midi, le Théâtre de Poche ouvrira ses portes aux enfants pour des représentations de théâtre Guignol, animées elles aussi par la troupe Rjkas.

JURA

Libération d'un patriote jurassien

TAVANNES (ATS). - C'est samedi matin que Daniel Kummer, objeteur-patriote jurassien, est sorti de la prison Saint-Antoine à Genève après 45 jours. Samedi soir, dans un hôtel de Tavannes, une centaine de jeunes jurassiens sont venus lui témoigner leur solidarité. On apprend, d'autre part, que le député Pierre Grimm, de Saint-Imier, sera libéré le 10 janvier prochain après avoir passé 2 mois en prison en tant qu'objeteur-patriote. Une importante réception devrait se dérouler à cette occasion dans une localité du sud du Jura.

CRÉMINES

La doyenne n'est plus

(c) La doyenne de Crémènes, Mme Veuve Lisa Gobat, âgée de 95 ans, vient de décéder.

SAINT-IMIER

Nonante ans

(c) Samedi, 27 décembre 1969, Mme Rachel Cattin, née Houriet, a fêté ses 90 ans, dans la maison de retraite de « Hébron », à Mont-Soleil, où elle s'est retirée voici quelques années déjà, après avoir beaucoup travaillé. A l'occasion de son anniversaire, Mme Rachel Cattin, qui jouit encore d'une bonne santé et le plaisir de recevoir une délégation des autorités municipales, qui lui a présenté les félicitations, les vœux et le cadeau des autorités.

PORRENTURY

Skieurs et lugeur malchanceux

(c) La neige a causé plusieurs accidents, hier, en Ajoie. La jeune Marie-Christine Henzelin, 10 ans, de Courgenay, a fait une chute à ski et s'est cassé la jambe droite, de même que Philippe Fleury, 9 ans, de Charmoille. Quant à Christian Vaillat, de Porrentruy, il est allé se jeter avec sa luge contre un arbre et souffrir de blessures au front et à la bouche. Tous trois ont été hospitalisés à Porrentruy.

MALLERAY

Fête des Unions cadettes

Les 6 et 7 juin prochains, la fête jurassienne des Unions cadettes aura lieu à Malleray-Bévilard. Plus de 1300 « chemises bleues » et « blouses grises » se préparent pour ce camp en étudiant un programme commun dont le thème général est l'Inde.

Cinquante ans de travail

(c) M. Charles Girardbille, mécanicien, domicilié à Pontenay, va quitter à la fin de l'année l'usine Schaublin, où il a travaillé durant cinquante années.

MOUTIER

Accrochage

(c) Dimanche, à 16 heures, entre Moutier et Grandval, deux automobiles se sont accrochées. Pas de blessés.

Jambes cassées

(c) Samedi, Mme Mouche, Mlle Jana Bénéktik et M. Silvio Todeschini de Malleray, qui skiaient dans la région de Moutier, se sont cassé une jambe. Ils ont été transportés à l'hôpital de Moutier.

SOUBOZ

Aucune femme à l'Assemblée municipale

(c) Samedi, aucune femme de Souboz n'a été élue lors de l'Assemblée municipale. Futent réélus conseillers municipaux : MM. Paul Weber, Walter Gyger et Denis Carnal. M. Henri de Carnal est réélu maire. A la Commission d'école, c'est M. Samuel Carnal qui est élu. Le budget équilibré ainsi que la taxe immobilière qui passe de 1.4% à 1.2%, ont été acceptés. Un crédit de 150,000 francs est accordé, il est destiné au raccordement du réseau des eaux.



*Les célèbres  
cosmétiques Migros  
pour la femme attrayante*

**COVER GIRL**

New York – London

l'une des plus grandes marques américaines  
de cosmétiques,  
maintenant également en Suisse!

**Vernis à ongles Cover Girl**  
11 teintes mode 1.-/pearl 1.50

**Rouge à lèvres Cover Girl**  
9 tons mode (dont 4 pearl) à 1.50

**Make-up Cover Girl**  
en 4 nuances mode. Pressed Powder 2.-  
Liquid Make-up 1.50



**Jana** les nouveaux  
cosmétiques traitants

**Emulsion hydratante Jana 2.-**

**Crème de parfum Jana 2.50**

**Tonique facial Jana 1.80**

**Lait démaquillant Jana 2.-**

**Crème de jour Jana 1.30**

**Crème nourrissante Jana** pour peau grasse et  
normale 2.20

**Crème nourrissante Jana** pour peau sèche et  
sensible 2.20

Jana soigne votre beauté

*Cosmétiques*  
**MIGROS**

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

CARACTÈRES S.A. - NEUCHÂTEL

cherche

EMPLOYÉE

pour son service facturation-expédition,

et

PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

Possibilité de travailler comme opératrice après mise au courant par nos soins.

Postes intéressants et variés pour personnes qualifiées et ayant de l'initiative.

Personnes de langue maternelle française sont invitées à adresser une offre avec curriculum vitae au chef du personnel de Caractères S.A., 30, rue du Plan, 2000 Neuchâtel.

ELECTRONA

Nous cherchons, pour notre département de contrôle d'appareils électroniques et de télécommunication,

INGÉNIEUR ETS

en électronique ou électrotechnique

Nous offrons un champ d'activité très intéressant et varié, soit :

- surveillance de la qualité des appareils terminés ;
- recherche et développement des moyens pour contrôler et augmenter la qualité ;
- remplacement du chef de département.

Nous désirons engager une personne sachant travailler de manière indépendante, tout en collaborant activement au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Prière de faire offres ou de téléphoner à ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE) Tél. (038) 6 42 46, interne 31.

La Fondation suisse d'assistance au développement technique cherche un

ingénieur agronome ou licencié en Sciences

pour l'Ecole de conducteurs des travaux agricoles à Sékou (Dahomey), réalisée dans le cadre d'une convention entre elle et le gouvernement dahoméen et à direction suisse.

Fonction : Enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie et éventuellement de matières techniques agricoles, au niveau secondaire.

Exigences : Connaissances pratiques de l'enseignement souhaitées, nationalité suisse + langue française, esprit d'initiative et goût des responsabilités, bonne santé.

Offres complètes à la Fondation suisse d'assistance au développement technique Bellerivestrasse 44, 8008 Zurich

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01

cherche, pour les 31 décembre et 1er janvier, des

EXTRA

pour aider à l'office. Faire offres ou se présenter à la direction.

Nous cherchons pour emplois à mi-temps

dame méticuleuse

pour des travaux de montage et de mise en page.

Travail facile pour personne habile.

Faire offres à LANGEL PUBLICITÉ Tél. (038) 4 13 30.

Hôtel de la Gare Auvonnier cherche, pour début janvier 1970,

2 sommelières

Bons gains assurés. Tél. (038) 8 21 01.

sommelière remplaçante

pour une journée par semaine. S'adresser à l'hôtel de la Croix-Blanche, Cressier, Tél. 7 71 06.

Maison, située au centre de la ville, près du port, cherche une

PERSONNE (RETRAITÉE)

à la demi-journée, pour s'occuper du classement. Pratique des travaux de bureau désirée.

Prière de prendre contact par téléphone au (038) 5 75 22 avant 9 heures.

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française serait engagée pour date à convenir ; bonne sténodactylo, pouvant s'occuper également de différents travaux intéressants, trouverait place stable dans maison de moyenne importance ; semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae, à C. HUGUENIN-SANDOZ, Plan 3, NEUCHÂTEL.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01

cherche

FEMME DE CHAMBRE LINGÈRE

Faire offres ou se présenter à la direction.

L'hôtel Terminus engagerait

CUISINIER

Faire offres à la direction. Tél. 5 20 21.

L'hôtel Terminus engagerait

file ou garçon de buffet

Faire offres à la direction. Tél. 5 20 21.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01

cherche

COMMIS OU AIDES DE CUISINE GARÇON D'OFFICE

Faire offres ou se présenter à la direction.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01

cherche

EMPLOYÉ (E)

pour la préparation des petits déjeuners et aide à la cuisine. Horaire de travail : de 6 h à 15 heures.

Faire offres ou se présenter à la direction.

On cherche :

sommelière

débutante acceptée, ainsi qu'une

sommelière extra

2 jours par semaine ;

une employée de maison

entrée immédiate ou à convenir.

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. 6 34 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme français

habitant la Suisse, célibataire, sérieux et ambitieux, désire débiter dans représentation d'une maison ou société. Pour des renseignements détaillés, s'adresser au journal sous No 3067 ou tél. (032) 3 29 50, après 20 heures.

Jeune employée de commerce

terminant l'apprentissage, cherche emploi dans bureau pour travaux de tous genres et correspondance. Date d'entrée : 1er mai 1970. Région désirée : Neuchâtel ou environs. L'offre avec indication de salaire est à adresser sous chiffres 302,164 à Publicitas, 4600 Olten.

Personne bien introduite (de nationalité suisse) cherche pour le

VENEZUELA

représentation sérieuse, éventuellement base de commission : montres, réveils, pendules, articles, cadeaux, etc. M. Dellsperger, 4000 Bâle Hegenheimerstrasse 153.

AVIS DIVERS

Mandarines givrées Vacherins glacés - Bombes

Walker Pâtissier Saint-Blaise Tél. 3 16 55

grippe maux de tête, migraines, maux de dents, névralgies, rhumatismes, douleurs menstruelles soulage vite

SPALT Comprimés efficaces contre les douleurs

FOURRURES

Grand choix, toute première qualité - Élegance, à des prix très avantageux - Astrakan, rat musqué, ragondin, vison, etc. Agneau à partir de 690 fr. Facilités de paiement

GRAND CHIC D. Glockner, 2525 le Landeron Rue du Temple 10a Tél. (038) 7 84 73.

FAN Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 40 c. le mm, min. 25 mm. - Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.-. Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

Table with 4 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (56.-, 28.50, 14.50, 5.50)

ETRANGER

Table with 4 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (90.-, 46.-, 24.-, 8.50)

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

Table with 4 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (95.-, 52.-, 27.-, 10.-)

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

CARRIERE PAR SELECADRES

Nous cherchons pour une grande entreprise internationale de renommée mondiale

UN PROMOTEUR DES VENTES

pour la Suisse romande.

Qualités requises :

- Formation commerciale et expérience dans le secteur de la vente
- Organisateur capable de réaliser des actions de propagande et de faire des analyses du marché
- Stimulateur des ventes
- Langues : français, langue maternelle ; excellentes connaissances d'anglais et si possible connaissances d'allemand
- Age maximum 35 ans.



SELECCADRES AG Dr J.-A. Lavanchy 1005 Lausanne 8008 ZÜRICH 2500 Blonne -1, pl. de la Riponne Holbelnstr. 20 Rue Centrale 38 (021) 22 47 02/03 (051) 47 46 74/75 (032) 9 25 95 Garantie d'une discrétion absolue - Pas de test psychotechnique

Nous sommes une entreprise importante dans le domaine des isolations industrielles et du bâtiment, avec succursales à Lausanne, Berne et Bâle, et extensions à l'étranger.

Dans le cadre de notre programme d'expansion, nous cherchons à renforcer notre position dans le secteur de l'isolation du bâtiment. Pour développer ce département, nous cherchons au plus tôt un

collaborateur pour le service extérieur

Cette fonction vous amènera à conseiller des personnalités de l'industrie, des architectes et des ingénieurs d'une partie de la Suisse romande. Nous apprécierons quelques expériences dans l'industrie et dans la vente. Votre langue maternelle est le français et vous avez de bonnes connaissances en allemand.

Vous désirez atteindre une augmentation notable du volume d'affaires par votre volonté et votre contribution personnelle. Pous tous les renseignements téléphoniques,

M. Schedler se tient à votre disposition. Nous répondrons rapidement à toute offre écrite.

Schneider + Cie S. A. Isolations et fournitures, industrielles, 8401 Winterthour Zeughausstrasse 70 Téléphone (052) 29 13 21

Prof. médicales D' W. FISCHER

Médecin-dentiste ne reçoit pas jusqu'au 5 janvier

Prof. médicales auxiliaires YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

PLATINE GARRARD en excellent état, 250 fr. Tél. 6 71 94.

JUKE-BOX, bas prix. Tél. 6 67 55, heures des repas.

FOURNEAU en catelles, état de neuf ; une cuisinière à gaz, 4 feux, 60 fr. Tél. 5 15 12.

A louer

BELLE CHAMBRE INDÉPENDANTE tout confort, pour demoiselle. Tél. 5 57 66, entre 13 et 14 heures.

DÈS LE 24 JANVIER 1970, appartement de 2 pièces, confort, vue, quartier tranquille ouest d'Hauterive, 280 fr., charges comprises. Tél. 5 72 31, interne 88 (heures de bureau), ou dès 19 heures. Tél. 3 26 93.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante, Fleury 14, à 13 ou 18 heures.

CHAMBRE à 1 et 2 lits, confort, à Serrières, Tivoli 10.

APPARTEMENT MEUBLÉ de 4 pièces. Situation exceptionnelle. Prix avantageux. Tél. 6 71 12.

2 CHAMBRES A 2 LITS, indépendantes, pour jeunes filles, accès cuisine et salle de bains. Tél. 4 13 75, heures des repas.

CHAMBRES INDÉPENDANTES au centre à 1 ou 2 lits. Tél. 5 46 72.

Demandes à louer

CHAMBRE MEUBLÉE INDÉPENDANTE éventuellement avec cuisine pour jeune homme. Tél. 8 34 29.

A vendre

4 PNEUS NEIGE Tubeless 5,90x13, 1 jante. Tél. 5 71 01 (int. 245).

Demandes d'emplois

JEUNE ÉTRANGER, possédant diplôme de commerce de Neuchâtel, avec permis hors contingent, cherche emploi. Adresser offres écrites à AX 3072 au bureau du journal.

Divers

BATTEUR cherche orchestre ou bon pianiste, éventuellement accordéoniste. Remplacements acceptés. Tél. (038) 4 44 57, jusqu'à 23 heures.

hockey sur glace

Pour son premier match contre l'Autriche à Vienne

LA SUISSE GAGNE MAIS DÉÇOIT

Un problème pour Gaston Pelletier : son compartiment offensif

Autriche - S. 4-1, 3-5 (1-1, 1-2, 1-2).
Marqueurs: Moerlt 4me; Chappot 6me;
Aeschlimann 25me; U. Luthi 34me; Kirch-
baumer 38me et 53me; Dubois 42me;
Turler 44me.

Autriche: Pregl; Felfernig, Jaeger; Zneh-
nalik, Auracher; Schitzer, Puschnig, Samo-
nig; Kalt, Kirchbaumer, Weingartner; Zah-
rad, Nicke, Moerlt, Stricker.

Suisse: Clerc; Stuppan, Aeschlimann;
Huguenin, Henzen; Henry, Chappot, Giroud

Pousaz, Berger, Dubois; H. Luthi, Turler,
U. Luthi. Entraîneur: Pelletier.
Arbitres: MM. Holy et Heyno, de Tché-
coslovaquie.

Notes: Donauparkhalle de Vienne. 3000
spectateurs. Glace bonne. Squaldo ne joue
que deux minutes! A la 17me minute un
tir de Kalt frappe un montant du but de
Clerc. Tirs au but: 28-31 (7-11 14-11 7-9).
Pénalités: trois fois 2 minutes contre l'Aut-
riche; cinq fois 2 minutes contre la Suis-
se, plus 10 minutes à Pousaz (méconduite).

PLUS MAL...

Le premier de ses deux matchs contre
l'Autriche le deuxième aura lieu mardi
soir à Vienne également - a permis à
l'équipe suisse de renouer avec la victoire
et d'oublier ainsi sa déconvenue viennoise
de 1967 (c'est lors du tournoi mondial de
Vienne qu'elle avait été reléguée dans le
groupe C, où elle a été remplacée depuis
par l'Autriche). Si elle s'est terminée par
une victoire, la dix-septième remportée en
vingt-sept matches contre l'Autriche, cette
rencontre n'a guère apporté d'autres satis-
factifs à l'entraîneur national Gaston Pel-
letier.

L'équipe suisse a encore joué plus mal
qu'en novembre dernier contre l'Allemagne
et seule la faiblesse des Autrichiens lui a
permis de s'imposer. La sélection helvète
fut particulièrement décevante en attaque,
où la ligne genevoise fut loin de son
rendement habituel, comme d'ailleurs celle
des Chaux-de-Fonniers Dubois, Berger et
Pousaz. Les lignes d'attaque suisses ont
vu leur tâche grandement facilitée par
les molardesses des défenseurs autrichiens
qui ont pratiquement « fabriqué » eux-
mêmes les trois premiers buts qu'ils ont
encaissés.

Le grand homme sur la glace fut le
gardien genevois Daniel Clerc, appelé à
la dernière minute, dimanche matin, pour
remplacer le Bernois Kiener, grippé. Avec
lui, le Chaux-de-Fonnier Huguenin fut parmi
les meilleurs. En attaque, Turler et les
deux Luthi sont nettement ressortis du lot.
Au total, Gaston Pelletier n'a fait appel
qu'à cinq de ses joueurs du H.-C. La
Chaux-de-Fonds (Squaldo) n'a joué que
pendant deux minutes. Aurait-il voulu
prouver que sans une majorité des cham-
pions suisses, la sélection helvétique ne
pouvait pas tourner rond qu'il aurait par-
faitement atteint son objectif.

L'équipe d'Autriche, qui s'alignait avec
deux néophytes, s'est montrée particulière-
ment dangereuse en début de partie par
ses alliés. Elle a également fait un bon
dernier tiers-temps mais sans pouvoir
renverser la situation.

GROSSE FAUTE

Le premier tiers-temps fut très animé
mais souvent confus. Les Autrichiens, par-
tis en force, ouvrirent la marque après
3'29" de jeu par Moerlt, auteur d'une
reprise imparable sur une passe de Zneh-
nalik. L'égalisation suisse survint deux
minutes plus tard. Sur une grosse faute de Fel-
felnig, Giroud put servir Chappot qui ne rata
pas la transformation de ce « cadeau ».

CADEAUX

Le deuxième tiers-temps débuta par deux
pénalisations d'Autrichiens. Pendant plus
d'une minute, les Suisses jouèrent ainsi à
cinq contre trois mais sans pouvoir mar-
quer. Ils étaient même à deux doigts d'en-
caisser un but sur contre-attaque. A la
25me minute, une mauvaise passe de Zneh-
nalik permettait à Aeschlimann de donner
un avantage justifié à l'équipe suisse. Une
autre mauvaise passe, de Auracher cette

fois, permettait ensuite à Ueli Luthi de
porter la marque à 3-1, après une courte
période de domination autrichienne. A
deux minutes de la fin de la période, Kirch-
baumer réduisait la marque à 3-2.

La décision intervenait dès le début du
dernier tiers-temps. Dès la 1re minute, Du-
clais marqua sur une passe judicieuse de
Chappot qui avait remarqué qu'il n'était
pas surveillé. A la 44me minute, la mar-
que passait à 5-2 par l'intermédiaire de
Turler sur un service d'Ueli Luthi. Pen-
dant quelques minutes, les Suisses se
montraient alors vraiment dangereux puis ils
se « rendormaient » à nouveau. A la 52me
minute, la seule faute commise de tout le
match par Clerc permettait à Kirchbaumer
d'inscrire le résultat final à 5-3.



DÉCEPTION. — Les ataquants de Pelletier ont passablement déçu sur la glace viennoise. Même la ligne chaux-de-fonniers Pousaz-Berger (au centre)-Dubois n'a pas donné satisfaction

(Téléphoto AP)

LE TROISIÈME CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIORS À GENÈVE

Les trois «grands» affirment leurs prétentions

Malgré le peu de public — 2100 spec-
tateurs seulement pour les quatre premiè-
res rencontres! — le championnat d'Eu-
rope junior a fort bien commencé. Cette
compétition internationale — elle en est
à ses débuts — offre un intérêt soutenu
par la valeur de ses acteurs. Tant l'URSS,
la Tchécoslovaquie et la Suède sont for-
mées, il convient de le rappeler, de jeun-
es éléments qui prendraient, pour le
moins, les premières places de notre com-
pétition nationale à l'échelon le plus élevé...

à cette formation vraiment décidée à « sau-
ver les meubles ».

LA SUISSE OFFRE LE SPECTACLE

Le spectacle fut, en revanche, offert par
les Suisses. Sans chauvinisme aucun, il
convient en effet de relever que le jeu
des « poulaillers » de Jo Piller plut. Que
ce soit contre la Tchécoslovaquie ou
contre la Finlande, nos représentants tentè-
rent crânement leurs chances.

TROP TOT

Il est donc trop tôt pour tirer des en-
seignements valables quant à la suite de
ce championnat. Les Finlandais ayant dé-
montré qu'ils sont meilleurs que les Alle-

mands ou les Suisses, il restera à ces deux
derniers nommés l'obligation de tout ten-
ter pour se tirer d'affaire. Quant aux au-
tres, la Suède et la Tchécoslovaquie ont
pour le moment laissé la meilleure im-
pression de jeu collectif, de maniement
de crosse, de technique et de vitesse.
Mais, cela ne veut pas dire que les So-
viétiques soient moins bons. On en saura
plus aujourdhui, à l'issue d'un certain
Suède - URSS que d'aucuns qualifient de
finale avant la lettre (et la Tchécoslova-
quie?). L'autre rencontre opposera Finlan-
dais et Tchécoslovaques alors qu'Allemands
et Suisses reprendront des forces.

Serge Dournov.

Deux défaites et des espoirs pour les Suisses qui ont inquiété la Finlande

Suisse - Finlande 2-5 (1-2 0-0 1-3)

Marqueurs: Lepannen 2me; Rautakallio
15me; Willmann 16me; Borrer 45me; Erik-
sson 45me et 46me; Tammelin 50me.
Suisse: Croci-Torti; Kaufmann, Dekum-
bis; A. Zenhäusern, Nussbaumer; Lauen-
stein; Borrer, Monga, Jenny; Elsig, Cur-

rat, Castelli; Pfamatter, Willmann, Cenci;
Waeger. Entraîneur: Resatko.
Finlande: Rautainen; Rautakallio, Kok-
konen; Oystila, Suoraniemi; Tammelin,
Eriksson, Koivulatti; Urpazainen, Koskinen,
Ahokainen; Kapanen, Lepanen, Laakso-
nen. Entraîneurs: Virtanen et Wirkkunen.
Arbitres: MM. Gusev, d'URSS et Preysa
de Tchécoslovaquie.
Notes: Patinoire des Vernets, 200 spec-
tateurs. Trois pénalités mineures contre cha-
cun des deux équipes.

Trop inégal...

Suisse-Tchécoslovaquie 2-12 (2-4 0-6 0-2)

Marqueurs: Monga 5me; Zajicek
10me; Honc 12me, 13me et 31me;
Waeger 14me; Baco 17me; Novy
21me; Bernhauer 25me; Svercek
26me, 37me et 54me; Jenacek 37me;
Pouzar 55me.

Suisse: Friedli; Kaufmann, Dekum-
bis; A. Zenhäusern, Lauenstein; Y.
Croci-Torti, Nussbaumer; Borer, Mon-
ga, Jenny, Cenci, Currat, Castelli; Pfam-
matter, Willmann, Waeger. Entraî-
neur: Resatko.
Tchécoslovaquie: Kralik; Nejedly,
Jenacek; Dvorak, Zajicek; Kaberle,
Rykal; Pouzar, Novy, Honc; Baco,
Bernhauer, Sandrik; Machyna, Sur-
cek, Dolak. Entraîneur: Heril.
Arbitres: MM. Grandberg de Suè-
de et Keller d'Allemagne.

Notes: patinoire des Vernets. 1200
spectateurs. A la 35me minute, un pe-
nalty échoit à la Suisse; Jenny ne
peut le marquer. Pénalités: trois fois
2 minutes contre la Tchécoslovaquie.

UN TIERS...

La répartition des forces était trop
inégal. Il n'y avait rien à faire,
pour nos braves Suisses, contre ces
Tchécoslovaques jouant un rythme au-
dessus. Pourtant, au contraire des Al-
lemands qui, quelques instants aupa-
ravant, avaient choisi de jouer une
défensive serrée contre les Soviétiques,
les Suisses se lancèrent dans
l'offensive... Il en résulta une ouver-
ture de la marque un peu étonnante,
puis quelques bonnes actions, lesquel-
les donnèrent même quelques sueurs
froides aux joueurs de l'Est. D'au-
tant plus que, dans le but, le petit
Friedli, d'Olten, connaissait des mo-
ments fastes.

Las... Cela ne dura pas. L'avalanche
arriva donc, engloutissant du même
coup et les joueurs helvétiques, et
leurs espoirs, à condition qu'ils en
aient eus...

S. D.

football

Angleterre: championnat de première
division (27me journée): Arsenal-Newcastle
0-0; Crystal Palace-Chelsea 1-5; Derby
County-West Bromwich Albion 2-0; Ips-
wich Town-Tottenham Hotspur 2-0; Leeds
United-Everton 2-1; Southampton-Stoke
City 0-0; Sunderland-Manchester United 1-1;
West Ham United-Nottingham Forest 1-1.
Classement: 1. Everton 26-41; 2. Leeds
United 27-40; 3. Chelsea 26-34; 4. Liver-
pool 25-32; 5. Derby County 27-31.

Halle: championnat de première division
(14me journée): Bari-Lazio Roma 0-0;
Brescia-Fiorentina 0-2; Cagliari-AC Milan
1-1; Internazionale-Verone 0-0; Palermo-
Naples 0-0; AS Rome-Juventus 0-3; Samp-
doria-Bologna 0-0; Turin-Lanerosi Vicenza
1-0. Classement: 1. Cagliari 20 p.; 2.
Internazionale, AC Milan, Juventus et
Fiorentina 17; 6. Turin 16.

France: championnat de 1re division
(matches en retard): Saint-Etienne - Angers
0-0; Red Star - Marseille 2-2. — Classe-
ment: 1. Saint-Etienne, 18/30; 2. Bor-
deaux, 19/24; 3. Marseille, 19/23; 4. Sedan,
18/20; 5. Strasbourg, 18/19.

PHOTO CINÉ
Faites confiance au spécialiste
Photo-Ciné Gloor
Epancheurs 4 Neuchâtel

LES TOURNOIS

Le tournoi international de Lu-
gano s'est terminé par la victoire de
l'équipe tchécoslovaque de Tatra qui,
dans le match décisif qui l'opposait
à la sélection suisse, s'est imposée par
11-5. Les résultats: Sélection suisse-
Tatra Tchécoslovaquie 5-11 (2-5, 3-2,
0-4); Lugano - Tatra 4-6 (2-0, 0-4,
2-2). — Classement final: 1. Tatra
4 points; 2. Sélection suisse 2 points;
3. Lugano 0 point.

Le tournoi international joué à
Saint-Gall, Feldkirch et Dornbirn
et doté de la «Hilti-Cup» s'est ter-
miné par la victoire des Tchéco-
slovaques de Vitkovice.

Les derniers résultats: Vitkov-
ice - Bad Tolz 3-2 (2-0, 1-1, 0-1),
Kloten - Hilti Feldkirch 9-2 (5-0,
0-0, 4-2). — Classement final: 1.
Vitkovice 6 p.; 2. Bad Tolz 4 p.;
3. Kloten 2 p.; 4. Hilti Feldkirch
0 p.

Le Tournoi du 30me anniversaire
du HC Martigny: Sierre - Villars
Champéry 7-5; HC Martigny (renfor-
cé) - CP Berne 11-1; CP Berne-
Gottwaldov (Tch) 9-6.

Championnat de première ligue (groupe 5)

Moutier battu à Tramelan

Tramelan - Moutier 3-2 (1-0 0-2 2-0)
Marqueurs: N. Humair 5me; Kohler
25me; Cléménçon 29me; Voisin 55me;
Wuilleumier 49me.

Tramelan a remporté sa 6me victoire
face au chef de file du groupe, Moutier.
Cette victoire, amplement méritée par les
joueurs de l'entraîneur Voisin, est due à
la grande volonte et à la bonne discipline
des locaux qui ouvrirent la marque par
N. Humair après cinq minutes. Au deuxiè-
me tiers-temps, Moutier, désirant maintenir
le contact avec la tête du classement, se
fit plus pressant et les Prévôts parvinrent
à renverser la marque par Kohler et Clé-
ménçon. L'ultime période fut acharnée.
Bien que Moutier soit quelque peu supérieur
techniquement, la volonté des « oranges
et noirs » leur fait obtenir l'égalisation.
Dès ce moment-là, les joueurs locaux com-
prirent que la victoire pouvait encore se
dessiner et, par un « fore-checking », ils
obtinrent le but victorieux. Après cette vic-

toire, Tramelan se voit classé au troisiè-
me rang, ex aequo avec Moutier, La Chaux-
de-Fonds II, tous avec 12 points.

YVERDON ÉTRILLÉ

Vallée de Joux - Yverdon 12-1 (4-0 2-1 6-0)

Marqueurs: M. Luthi 7me et 56me;
J. Luthi 10me; Blomely 13me et 23me;
R. Golay 19me, 39me et 46me; Berney
15me; Von Gunten 26me et 42me; Lo-
catelli 53me et 57me.

Ce derby vaudois a été faussé par
l'absence de quatre titulaires, dont le gardien
Jacoud, chez les gens de la capitale du
Nord. Pour sa part, la Vallée de Joux
a présenté un excellent hockey dont la
cohésion et l'ardeur à la tâche ne sont
pas les moindres de ses qualités.

V.L.

ski

Première manche de la tournée germano-autrichienne à Oberstdorf

Un Soviétique bat les favoris dont Raska et Wirkola

Le premier concours de la tournée ger-
mano-autrichienne, sur le tremplin
d'Oberstdorf, s'est terminé par une surpri-
se avec la victoire du jeune Soviétique

Gari Napalkov, qui s'est imposé devant
l'élite mondiale. Cette tournée germano-
autrichienne revêt, cette année, une im-
portance particulière puisque l'on trouve
les meilleurs sauteurs du moment parmi
un lot de 113 concurrents venant de dix-
sept pays.

Ce premier concours s'est déroulé sous
le soleil mais par une température très basse.
Lors de son saut d'essai, le Japonais
Yukio Kasaya dépassa de quatre mètres
le record du tremplin détenu par Sepp
Weiler (82 m), ce qui incita les organisate-
urs à raccourcir la piste d'élan. Le meilleur
saut du concours fut finalement réussi
par le spécialiste allemand de l'est Horst
Queck avec 82 m.

HANS SCHMID: BON

Les favoris, et plus particulièrement le
Tchécoslovaque Jiri Raska, le Norvégien
Wirkola et le Soviétique Vladimir Belous-
ov, n'ont pas tenu les premiers rôles,
comme prévu. Dans la première manche,
le meilleur fut le Tchécoslovaque Matous
(114,5-81,5 m) devant Kasaya (113,2-79,5)
et le futur vainqueur Napalkov (111,2-79,5).
Le Soviétique Belousov dut se contenter
de 75 m, ce qui lui fit perdre toutes ses
chances. La première manche fut marquée
par un excellent saut du Suisse Hans
Schmid, auteur de la deuxième meilleure
performance avec 80 m 5. Un style défec-

tueux lui coûta malheureusement plusieurs
points et il dut se contenter de 104,8.

BOULEVERSEMENT

La seconde manche devait bouleverser
le classement. Avec un bond de 80 m, le
Soviétique Gari Napalkov se hissa à la
première place cependant que Matous ré-
trogradait à la troisième. Très moyen dans
la première manche, Björn Wirkola se
montra cette fois à la hauteur ce qui lui
permettait de remonter à la cinquième pla-

ce. Deuxième de la première manche, le
Japonais Kasaya ne pouvait faire mieux
que 76 m, ce qui lui faisait perdre dix
places. Cette fois, Hans Schmid ne put
atteindre les 80 m (79 m) et il s'est re-
trouvé à la 18me place du classement fi-
nal. Aucun autre sauteur suisse n'a réussi
à dépasser les 200 points.

Le prochain concours de la tournée aura
lieu à Garmisch-Partenkirchen.

CLASSEMENT

- 1. Gari Napalkov (URSS) 225,7 (79 m
50,80 m); 2. Horst Queck (All-E) 223,8
(78,50/82); 3. Joseph Matous (Tch)
223,3 (81,50/79); 4. Lars Grini (Nor)
222,9 (79/80); 5. Björn Wirkola (Nor)
221,3 (78/80); 6. Christian Kiehl (All-E)
218,2 (79,50/80); 7. Jiri Raska (Tch)
215,3 (79/79); 8. Takashi Fujisawa (Jap)
213,9 (76,50/77,50); 9. Ingolf Mork (Nor)
213,8; 10. Walter Clémens (All-E) 213,4;
11. Bent Tomtum (Nor) 213,1; 12. Yu-
kio Kasaya (Jap) 212,8. PUIS: 19. Hans
Schmid (S) 208,7 (80,50/79); 33. Josef
Zehnder 195,7 (74/73); 45. Richard Frit-
her 190,5 (73/75); 55. Walter Steiner
185,3 (73,50/72).

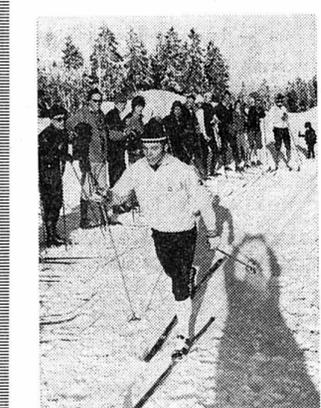
Epreuves nordiques: En Suisse et...

● Kandergrund: course de fond (68 par-
ticipants): 1. Leo Dreyer (la Lemb) 32'
36"; 2. H. Dreyer (le Locle) 33' 16"; 3.
Tschanz (Gstaad) 33' 51" (10 km). —
Juniors: 1. Heinz Waeferl (Kandersteg)
18' 10" (5 km).

● Zugerberg: course de fond sur 15
kilomètres (250 participants): 1. Alfred
Kaelin (Einsiedeln) 51' 39"; 2. Kasper
(Saint-Moritz) 52' 23"; 3. Wenger (Berne)
52' 49". — Juniors (7 km 500): 1. Chri-
stian Pfeuti (Sangerenboden) 27' 12". —
Par équipes: 1. SC. Einsiedeln.

● Engelberg: le concours international
de saut (en nocturne) a vu la victoire du
Tchécoslovaque Josef Kraus, grâce à deux
bonds de 64 mètres. Les Suisses ont pris
les deuxième et troisième places par Josef
Bonetti et Urs Schoeni.

Le ski de fond ou la vocation touristique de Tête-de-Ran Quand Denis Mast parle d'un sport qu'il affectionne



DÉMONSTRATION. — Denis Mast ne s'est pas contenté de donner un cours théorique, il a passé à la pratique

Le Giron jurassien — plus spéciale-
ment son chef technique Maurice Vil-
lemin — et l'Ecole de ski de fond de
Tête-de-Ran ont mis sur pied, ce week-
end, une démonstration de ski de fond.
Démonstration placée sous la direction
de Denis Mast, membre de l'équipe
suisse. Ces deux jours ont été scindés
en deux parties distinctes: la théorie
et la technique. Il est à relever qu'un
public nombreux a suivi, samedi soir,
l'exposé théorique de Mast. Et, fait
réjouissant, de nombreux OJ (Organi-
sation de jeunesse) du Locle, de la Cha-
de-Fonds et du Val-de-Ruz (où étaient
les autres?) ont assisté à la brève,
mais intéressante par sa simplicité, con-
férence de Mast.

MATÉRIEL

Le «fondeur» jurassien a brossé un
rapide tour d'horizon du matériel, tout
d'abord, de l'important problème de
fartage, ensuite. Il serait trop long d'en-
trer dans le détail. On se bornera à re-
lever que les skis de fond sont fabri-
qués avec du bois, du pin dans cer-
tains cas et de l'hickory (ce bois est
voisin du noyer). Les «lattes» sont
étroites et munies d'une fixation qui
laisse libre le talon (contrairement à
la fixation alpine). Quant aux sou-
liers, ils sont légers — comme tout le
matériel relatif au ski de fond — et

taillés dans de la peau de kangourou
en général.

LE FARTAGE

Le fartage a une importance capi-
tale, tant pour le coureur que pour le
touriste. Il se différencie de celui du ski
alpin, par une plus grande gamme de
fart et par le soin qu'il faut appor-
ter à l'application. Le matériel — outre
les vêtements — du skieur de fond se
compte d'un thermomètre pour pre-
ndre la température — elle détermine-
ra l'emploi de tel ou tel fart — de la
neige, d'une lampe à butane pour
chauffer la semelle, ce qui permet une
meilleure application de la «gousse».
Voilà, succinctement brossé, l'exposé
théorique.

VOCATION TOURISTIQUE

La seconde partie fut consacrée à la
technique proprement dite (style, course,
préparation, etc). De nombreux
«fondeurs» du Giron ont suivi, diman-
che, cette démonstration de même que
quelques touristes.

Le ski de fond helvétique en général
et jurassien en particulier, prend un
nouvel essor en axant ses efforts sur le
tourisme. Tête-de-Ran veut, à cet égard,
être un des chefs de file du canton et
du Jura. Par l'aménagement d'un cir-
cuit réservé au tourisme, il en prend
la direction.

P.-H. Bonvin

# LOTÉRIE ROMANDE

# plus que 5 jours!

à Pully



**LE PIONNIER DU WHISKY EN SUISSE**

**'BLACK & WHITE' SCOTCH WHISKY**

Importé d'Écosse directement en bouteilles d'origine

*Comme dessert de fête, offrez-vous une délicieuse*

## tourte glacée Pierrot-

- Fiesta Fr. 13.80
- Hawaii Fr. 12.50
- Forêt-Noire Fr. 12.50
- Vacherin glacé Fr. 10.80
- Nougata Fr. 7.70
- Capri Fr. 6.70
- Cassata Fr. 4.80
- Roulade napolitaine Fr. 3.90

En vente chez votre fournisseur de produits de qualité

### RESTAURANT DE L'ÉCLUSE

MADAME B. MULLER  
Neuchâtel

#### MENU DE SYLVESTRE ET DE NOUVEL-AN

(midi et soir)

- Pâté Angélique
- Consommé au porto
- Tournedos maison ou Entrecôte aux bolets ou Filets mignons aux morilles
- Jardinière de légumes
- Pommes allumettes
- Cœur de salade
- Parfait glacé
- Plateau de fromages

Menu complet Fr. 15.—  
Sans 1er plat Fr. 13.—

MUSIQUE — COTILLONS AMBIANCE

Réservez votre table au 5 06 00

### Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10.000.—

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- Discrétion totale

Banque Procrédit  
1701 Fribourg  
1 rue de la Banque  
Tél. : 037/2 64 31

**X** Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

### WITWER SKIEURS:

HORAIRE SPÉCIAL DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE  
Valable du 24.12.69 au 5.1.70

Départs: quai du Port et arrêts à: Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon

#### LES BUGNETS

Tous les jours, dép. 10 h et 13 h 30, sauf le 1.1.70 et 5.1.70: dép. 13 h 30 uniquement.

#### TÊTE-DE-RAN

uniquement le 3.1.70  
dép. 13 h 30 et le 4.1.70 dép. 10 h et 13 h 30.

**(038) 58282**  
**S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL**

### OCCASIONS

## Opel Kadett Rallye

1968, 28.000 km, bronze, état de neuf.

**GARAGE DU ROG**  
MAINTIENNE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL-TELE

### BERLINE GRAND TOURISME 404



**PEUGEOT**

OCCASIONS GARANTIES

**AGENCE PEUGEOT**

**Garage du Littoral**

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91

## AUDITORIUM

DES CHAINES HAUTE FIDÉLITÉ ET ENREGISTREURS



des toutes grandes marques mondiales  
PHILIPS - KENWOOD - PIONEER - AKAI - SONY  
UHER - TELEFUNKEN - TONEX - REVOX

Immense choix dans une splendide EXPOSITION à des prix particulièrement avantageux

### SUPERDISCOUNT

conseillé par des spécialistes depuis 25 ans au service de la clientèle

## Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

### PRÊTS sans caution

de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE COURVOISIER & CIE**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

### Plâtrerie-Peinture E. Gay

ROCHER 30 - NEUCHÂTEL

présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

### AUTOMOBILISTES BATTERIES

20% moins cher  
2 ans de garantie

Tél. 6 61 30 ou 8 15 96

PESEUX, Meuniers 5  
passer par entrée est

BEVAIX, Chenevières 1  
ACCUS D. BOREL

### Auto-école ABC

DOUBLE COMMANDE

Petite voiture - Parcage facile  
J. Rindisbacher Tél. (038) 5 90 59

Transformation de PANTALONS par le spécialiste R. POFRET, tailleur

Ecluse 10 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 90 17

WILLY MAIRE  
Coiffeur, Seyon 19  
répare et vend des rasoirs électriques

### Garage Edmond Grin

Agences Hanomag et Steyr

## FAOUG

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

### TÊTE-DE-RAN

Nouveau télésiège de la Serment  
800 m de long, débit 1000 personnes à l'heure, fonctionne tous les jours

TARIFS	montée	adultes	1.20
	10 courses	enfants	—,60
	25 courses	adultes	10,—
	50 courses	enfants	5,—
		adultes	22,—
		enfants	11,—
		adultes	40,—
		enfants	20,—

Cartes de libre parcours, du lundi au samedi:

- adultes 8,—
- étudiants, sur présentation de leur carte 6,—
- enfants 4,—

CE BON DONNE DROIT A 2 COURSES

1	2
---	---

**BON**  
Pistes préparées à la machine

Télésiège du Crêt-Meuron  
fonctionne tous les jours

Abonnements circulaires sur les deux installations  
Bons vœux pour la nouvelle année

### OCCASIONS

AVANTAGEUSES - EXPERTISÉES

- PEUGEOT 403 1958 8 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur simili, porte-bagages.
- PEUGEOT 403 1964 8 CV, bleue, très bon état de marche.
- PEUGEOT 404 1964 8 CV, commerciale 5 portes, prix très avantageux.
- PEUGEOT 404 1966 9 CV, beige, 4 portes, toit ouvrant, moteur révisé.
- DAF 750 1962 4 CV, blanche, intérieur simili, 2 portes.
- FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
- FORD ANGLIA 1962 6 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.
- FORD CORTINA 1965 7 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
- AUSTIN 1100 1966 6 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, moteur neuf.
- VW 1500 1962 8 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili.
- OPEL KADETT COUPÉ 1964 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
- SIMCA 1300 GL 1965 7 CV, gris métallisé, 4 portes, intérieur simili, 4 pneus neige.
- SIMCA 1500 1965 8 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap, peinture neuve.
- RENAULT R 4 1967 4 CV, beige, 5 portes, intérieur simili.
- RENAULT R 4 1966 5 CV, bleue, 5 portes.
- CITROËN ID 19 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, radio.
- FIAT 1800 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, moteur neuf.
- MG 1100 1966 / 1967 6 CV, bleue, 4 portes.

Facilités de paiement — Essais sans engagement  
Demandez liste complète avec détails et prix

### GARAGE DU LITTORAL

Segessemann & Fils

Pierre-à-Mazel 51, NEUCHÂTEL, tél. (038) 5 99 91/92

# CARROSSERIE DROZ

Exécution rapide et soignée de tous travaux de carrosserie

VAUSEYON-NEUCHÂTEL

# MOTS CROISES

## Problème No 984

## VERTICALEMENT

1. Fromage d'Italie. 2. Passer dans une autre pièce. — Avale en aspirant. 3. Fit un choix méthodique. — Monnaie bulgare. 4. Interjection. — L'eau, en général. — Symbole. 5. Est délivré après l'acquiescement. Souverains de l'empire quichua du Pérou. 6. Partie de la terre. — La coiffure ailée de Mercure. 7. Vécit un temps, à quatre pattes. — Mit sous la protection d'un saint. — Pronom. 8. Variété d'agave du Mexique. — L'affiche lui fait une belle place. 9. Qui mettent dans les frais. 10. Bien marqué. — Quatre pour une corde.

## Solution du No 983

1	J	A	R	R	E	T	I	E	R	E
2	A	V	E	L	I	S	O	C		
3	V	E	T	M	A	E	U	H		
4	E	S	P	I	R	A	C	L	E	
5	L	A	A	R	E	C	E	L		
6	O	L	I	V	E	C	A	R	I	
7	T	E	L	E	N	U	S	E		
8	R	E	L	R	O	S	I	E	R	
9	A	T	T	R	A	Y	A	N	T	
10	H	E	S	I	T	E	E	C	U	

## HORIZONTALEMENT

1. L'orateur y résume ses arguments. 2. Symbole. — Stupéfiant dérivé de la morphine. 3. Se divertit. — Pronom. — Manche pour les courts. 4. Poissons des mers chaudes. — Possède de nombreuses stations balnéaires. 5. La verte Irlande. — Se dit de termes absolument opposés. 6. Le mot de la fin. — Note. 7. Interjection. — Fait comme le père Gaspard. 8. Personne. — Désigne avec mépris. — Adverbe. 9. Changement dans le siège d'une maladie. 10. Il examine après un autre.

# HOROSCOPE

Très peu d'influences marqueront l'ensemble de la journée qui sera très calme. Excellente soirée pour les réunions familiales.

**Naissances:** Les enfants de ce jour seront rêveurs, sentimentaux, ils auront très souvent d'excellentes idées.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

**Santé:** Evitez la charcuterie. **Amour:** Faites preuve de sincérité. **Affaires:** Des changements interviendront.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé:** Risques d'angines. **Amour:** Soyez sincère. **Affaires:** Des possibilités intéressantes se présenteront.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé:** Ecoutez vos vieillés. **Amour:** Montrez-vous beau joueur. **Affaires:** Faites preuve de détermination.

## CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé:** Evitez les repas trop copieux. **Amour:** Une lettre vous procurera un vif plaisir. **Affaires:** Soyez un peu plus terre à terre.

## LION (23/7 - 23/8)

**Santé:** Gorge à surveiller. **Amour:** Ne vous découragez pas. **Affaires:** Ayez confiance en vous.

## VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé:** Pratiquez la culture physique. **Amour:** Ne faites pas souffrir vos proches. **Affaires:** Deux précautions valent mieux qu'une.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé:** Faites des exercices d'assouplissement. **Amour:** Vous aurez une discussion importante. **Affaires:** Envisagez des réalisations sages.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé:** Très bonne. **Amour:** Changez d'attitude. **Affaires:** Gardez secrets vos projets futurs.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé:** Mettez-vous au régime. **Amour:** Ne dites pas toujours ce que vous pensez. **Affaires:** Le moment semble favorable pour tenter un bon deal en avant.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé:** Profitez du week-end pour vous reposer. **Amour:** Faites preuve de bonne humeur. **Affaires:** Soyez minutieux et très précis dans vos activités.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé:** Supprimez les excitants. **Amour:** Ne vous isolez pas. **Affaires:** Ayez recours à vos relations.

## POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé:** Prenez des fortifiants. **Amour:** Observez attentivement ce qui se passe autour de vous. **Affaires:** Le départ sera assez lent et difficile.

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

**CINÉMAS.** — Apollo, 15 h et 20 h 30: Pas de pitié pour les salopards. 16 ans. 17 h 30: La Mélodie du bonheur. Enfants admis.

**Palace,** 15 h et 20 h 30: Tintin et le Temple du Soleil. 7 ans.

**Arcades,** 15 h et 20 h 30: Le Cerveau. 12 ans.

**Rex,** 20 h 30: Le Diable au corps. 16 ans.

**Studio,** 15 h et 20 h 30: Une veuve en or. 16 ans.

**Bio,** 15 h, 18 h 40 et 20 h 45: Il pleut dans mon village. 18 ans.

**Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h):** Coopérative, Grand-Rue.

## PESEUX

**CINÉMA.** — Cinéma de la Côte, 20 h 30: 3 gars, 2 filles, un trésor.

## COLOMBIER

**CINÉMA.** — Cinéma Lux, relâche. Pharmacie de service: Frochoux.

## SAINT-BLAISE

**CINÉMA.** — Cinéma Royal, relâche.

## LE LANDERON

**CINÉMA.** — Cinéma du Château, relâche.

# De tout pour faire un monde

## Détermination de la grossesse dès les premiers jours

Il est possible de savoir en moins d'une minute si une femme est enceinte ou non, grâce à un produit qui présente une firme américaine. Ce produit réagit en une vingtaine de secondes et change de couleur lorsqu'il est mis au contact d'une hormone présente dans l'urine d'une femme enceinte. L'hormone existe dans l'urine environ treize jours après la date à laquelle auraient dû apparaître les règles, si la femme est réellement enceinte. Les fabricants du produit affirment que l'indication ainsi obtenue se révèle exacte dans quatre-vingt-dix pour cent des cas.

## Le mal par le mal

Quelques guérisons ont été obtenues en URSS chez des enfants atteints de la leucémie. La méthode de traitement a consisté à injecter à chaque enfant des cellules leucémiques prélevées sur un autre enfant. Le professeur S.V. Skurkovich, qui a effectué ce traitement, pense que le système de défense de l'organisme est ainsi remis en action et réagit de nouveau, alors qu'au bout d'un certain temps il a tendance à s'accommoder de la maladie. Sur douze enfants traités de cette façon, trois étaient sur la voie d'une guérison complète au bout de six mois, et cinq montraient des signes d'amélioration.

## Au dernier moment, 5000 otaries ont été sauvées au Pérou

Grâce à son influence, un homme d'affaires uruguayen avait récemment obtenu des plus hautes autorités de Lima l'autorisation de faire tuer 5000 « lions de mer » le long des côtes péruviennes du Pacifique. Comme les effectifs de cette espèce s'élevaient à environ 15000 individus au Pérou, cela signifiait qu'en peu de temps le tiers de cette population serait massacré. Immédiatement, les milieux de la protection de la nature unirent leurs efforts sous l'égide du Fonds Mondial pour la Nature « World Wildlife Fund ». Sur leurs représentations, le ministre de l'Agriculture du nouveau gouvernement péruvien, le général José Benavides, a finalement annulé l'autorisation accordée précédemment. Ainsi, au dernier moment, 5000 otaries ont été sauvées de l'anéantissement et une précieuse ressource naturelle du Pérou a pu être préservée d'une surexploitation inconsidérée.



# Que nous réserve 1970?

Selon le directeur de la Télévision suisse romande, peu de changements mais beaucoup plus de couleur. En effet, « la Télévision suisse romande passera au 1er janvier prochain de son schéma actuel à une grille de programme légèrement modifiée ne représentant pas pour le téléspectateur des changements fondamentaux dans le caractère des différentes soirées. Il était inutile de prévoir une modification profonde de la grille étant donné que la grille actuelle avait été modifiée en avril dernier. En 1970, la TV suisse romande s'efforcera d'augmenter le nombre de ses émissions en couleur et cela grâce à la mise en exploitation dès maintenant d'un merveilleux complexe ultramoderne installé dans les nouveaux bâtiments pour le développement des films couleur. Cela permettra de diffuser, entre autre, chaque soir « Carrefour » en couleur. Or, la mise en service au début de l'année d'un petit studio provisoire équipé de deux caméras couleur pour les prises de vues électroniques augmentera également le nombre d'heures d'émissions en couleur. L'année 1970 sera également riche en événements sportifs et déjà le calendrier de l'Eurovision se charge de reportages extrêmement intéressants. Signalons les championnats du monde de football qui assureront pratiquement tous les jours deux reportages en direct provenant du monde de football qui assureront pratiquement tous les jours deux reportages en direct provenant de Mexico via un satellite. Quant à la production originale de la TV suisse romande, signalons entre autre deux longs métrages dont le tournage commencera dès l'arrivée des beaux jours, le printemps prochain. Le premier long métrage sera réalisé par Jean-Jacques Lagrange, d'après une nouvelle japonaise, et le second par Claude Goretta d'après une nouvelle de Guy de Maupassant, « Une partie de campagne ».

Voilà, dans les grandes lignes, ce que nous dit M. Schenker, des programmes de l'année prochaine. Il met visiblement l'accent sur des éléments de prestige: couleur, sport et production cinématographique. Sur le premier point, nous ne partagerons pas sa joie. Les émissions couleur sont beaucoup plus onéreuses que celles réalisées en noir et blanc. Or, jusqu'ici, rares sont les concessionnaires disposant d'un récepteur adapté à cette nouvelle technique de diffusion. Certes, cette augmentation est souhaitée par les vendeurs d'appareils qui pensent qu'un accroissement de la vente est tributaire de cet élément. Pour notre part, nous estimons que le plus grand frein est le coût élevé du récepteur. La couleur coûtera cher à l'ensemble des concessionnaires pour ne profiter qu'à une minorité! Le deuxième point mis en évidence par M. Schenker, est la richesse des programmes sportifs. Ce sera pour nous l'occasion de regretter une nouvelle fois la priorité accordée à la couleur. N'aurait-il pas mieux valu introduire tout d'abord la seconde chaîne de même expression? Cette option aurait permis de satisfaire la majorité des téléspectateurs. Lors de manifestations sportives ou autres, il aurait toujours été possible de prévoir un contraste sur la seconde chaîne. Une option qui aurait coûté à la SSR, mais qui aurait profité à tous les concessionnaires! Quant au dernier point il nous réjouit mais souhaitons que cette politique n'entrave pas le financement des autres « théâtrales ».

J.-Cl. LEUBA

# LES PROGRAMMES DE LA TV

## DU LUNDI 29 DÉCEMBRE

## SUISSE ROMANDE

14.30 Vous nous avez demandé.  
16.45 Le Jardin de Romarin.  
17.05 La boîte à surprises.  
18.00 Bulletin de nouvelles.  
18.05 (C) Miroir à facettes.  
18.20 Livres propos.  
18.30 Bonsoir.  
19.00 (C) Les Poucets.  
19.05 (C) Le Trésor du château sans nom.  
19.40 Carrefour.  
20.00 Téléjournal.  
20.20 Nous irons à Deauville  
Film de Francis Rigaud, avec Louis de Funès.  
21.40 Ella Fitzgerald  
Avec le Trio de Tommy Flanagan.  
22.50 Téléjournal.

18.40, le déluge. 19.10, Jeune homme de bonne famille. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, chronique 69. 21.30, Roses d'automne. 23.15, informations, météo.

## SÉLECTION QUOTIDIENNE

Le Jardin de Romarin (Suisse, 16 h 45): Il réserve toujours d'agréables surprises aux jeunes enfants.  
Nous irons à Deauville (Suisse, 20 h 20): Après Paris, la mer mais cette fois-ci avec Louis de Funès.  
Ella Fitzgerald (Suisse, 21 h 40): Les amateurs de musique noire ne manqueront pas ce rendez-vous de Pierre Bourru.

J.-Cl. L.

## FRANCE 1<sup>re</sup> CHAÎNE

11.00 Ski.  
12.30 Midi-magazine.  
13.00 Télé-midi.  
13.15 Midi-magazine.  
13.40 Magazine féminin.  
14.10 Capitaine sans peur.  
16.00 C'est Noël.  
18.20 Le Schmilbille.  
18.35 Tac au tac.  
18.55 Pépín la bulle.  
19.00 Actualités régionales.  
19.25 Le Petit Monde de Marie-Plaisance Feuillet.  
19.45 Information première.  
20.20 L'arbalète de Noël.  
20.35 Jean-Roch Coignet.  
21.35 Sacha-Sylvie show.  
22.50 La porte ouverte.  
23.10 Télé-uit.

## FRANCE 2<sup>me</sup> CHAÎNE

18.10 Le monde merveilleux de la couleur.  
19.00 Actualités régionales.  
19.20 Colorix.  
19.40 Allez au cinéma.  
20.05 Monsieur cinéma.  
20.30 24 heures sur la II.  
21.05 Les contes du sapin vert.  
21.20 La charge des tunique bleues.  
22.55 On en parle.

## SUISSE ALÉMANIQUE

18.45, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'Antenne. 19.25, téléports. 20 h, téléjournal. 20.20, hits à gogo. 21.10, La Paix par la peur. 22.05, téléjournal.

## ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, musique sans frontières. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, panorama. 21 h, entretiens. 21.45, Théodore Fontaine. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, Ossiach 69. 23.50, téléjournal.

## ALLEMAGNE II

15.30, rencontre avec des prêtres brésiliens. 16 h, Don Quichotte de la Manche. 17.30, informations, météo. 17.35, Richard Coeur-de-Lion. 18.05, plaque tournante.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, huit jours de ma ville. 13 h, musicolour. 14 h, informations. 14.05, réalisées. 14.30, la terre est ronde. 15 h, information. 15.05, concert chez soi.  
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures; Sarn. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.55, bonsoir les enfants. 20 h, magazine. 69. 20.20, Irresistible tante Lola, pièce policière de Pachy, sur un thème de Rex Barr. 21.20, quand ça balance. 22.10, découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30, informations. 22.35, sur les scènes du monde. 23 h, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

## Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, le livre d'or de la Radio suisse romande. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.10, pour les enfants sages. 20.30, grand concert UER, en retransmission de Londres. 22.30, le havre fugitif. 23 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, Le Cœur du monde, série de la Radio autrichienne. 10.05, divertissement populaire. 11.05, carrousel. 12 h, guitare et orchestre. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster. 15.05, accordéon. 15.30, récit.  
16.05, thé-concert. 17 h, musique populaire brésilienne. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunes. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert sur demande. 20.25, notre boîte aux lettres. 21.25, Chambre avec vue sur la mort, pièce. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Delphine. 23.30, cocktails de minuit, divertissement musical.

Pour un homme — sentir bon ce n'est pas tout...



... mais ça aide!

Indiscutablement, une femme préfère se trouver en public avec un homme de tenue soignée. Et cette différence tient souvent à peu de choses, des choses qui ont pour nom «After Shave», lotion capillaire, eau de cologne, désodorisant, par exemple. Vous trouverez dans une atmosphère masculine le choix des meilleurs produits «For Men» à la Pharmacie Tripet, les marques les plus connues, tout un éventail de produits destinés à l'homme de goût, ce gentilhomme des temps modernes qui pense: «Si une femme se fait belle pour me rencontrer, je me dois de soigner ma tenue pour lui rendre hommage». Car rien ne saurait la flatter davantage.

Les «beatniks» le savent bien et ils en souffrent!

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie



Seyon 8 - Neuchâtel - Tél. 038 5 45 44

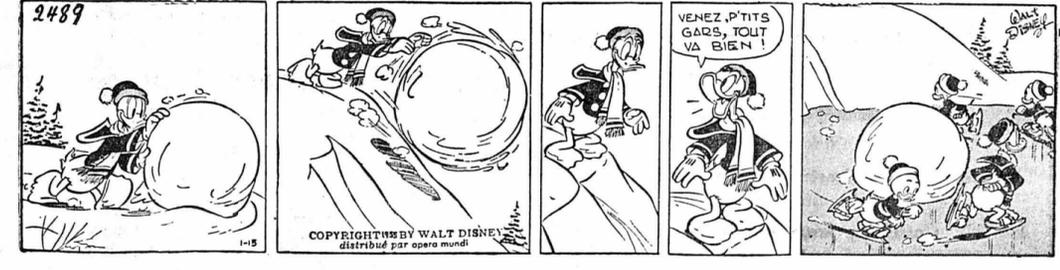


Eau sauvage de Dior - Signorici de Nina Ricci - Monsieur Lanvin de Lanvin - Old Spice - Saint-Léger - Tabac - Dunhill - Yardley - Mister L - Pour un Homme de Chanel - Pour un Homme de Caron - Floïd - Houbigant - Vetiver de Carven - D'Orsay - Gentilhomme - Rodolphe Deville - Atkinson - Mennen - Aqua Velva - Millot - Cravache de Robert Piguet - Balenciaga - Jacques Fath - Roger & Gallet - Pantène...

# SUPERMAN



# DONALD DUCK





Noël  
nouveau  
an  
bière  
de  
fête

*Joyeuses fêtes  
Bonne et  
heureuse Année*

**BIERE MULLER**

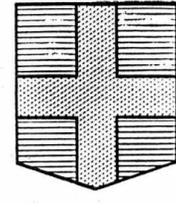
NEUCHÂTEL, tél. 038 5 73 21

Venez passer les fêtes de l'An à  
**l'hôtel du Vaisseau  
Petit-Cortailod**

<b>Menu de Sylvestre</b> Prix Fr. 28.—	<b>Menu du 1er janvier</b> Prix Fr. 22.—
Compris danse, serpentins et ballons	Compris danse, serpentins et ballons
Repas aux chandelles	Consommé
Consommé au porto	Filet de palée en sauce neuchâteloise ou
Filet de palée meunière	Filet de perche au beurre
Tournedos grillés Sauce morilles à la crème Jardinière de légumes Pommes paille Salade	Gigot de chevreuil aux morilles à la crème ou Tournedos grillés Jardinière de légumes Pommes paille Salade
Forêt Noire	Vacherin glacé au marasquin

Grand bal (réservé aux dîneurs) avec le Hilt Ambiance,  
et son animateur RAY RAYMOND, de Bienne.  
Réservez sans tarder au No de téléphone 6 40 92.  
Grand parc à autos.

**AUBERGE  
D'HAUTERIVE**



**MENU  
DU 1er JANVIER 1970**

Cocktail de fruits de mer  
\*\*\*  
Jambon à l'os à la broche  
Pommes sautées  
Haricots au beurre  
\*\*\*  
Macédoine de fruits frais

Fr. 16.—

**MENU  
DU 31 DÉCEMBRE 1969**

Barquettes de chaud-froid  
de volaille  
garni Waldorf  
\*\*\*  
Oxtail clair au porto  
\*\*\*  
Paupiettes de soles Nantua  
Riz créole  
\*\*\*  
Cœur de filet de bœuf  
aux délices du Périgord  
Jardinières de légumes  
Pommes noisettes  
\*\*\*  
Choix de fromages  
\*\*\*  
Soufflé Grand-Marnier

Fr. 30.—

Cotillons et musique compris

**Hôtel-Restaurant Kreuz, Anet,**

présente à sa fidèle clientèle ses  
meilleurs vœux pour la nouvelle  
année et lui

**propose ses menus  
de fin d'année**

dans ses accueillantes salles ré-  
novées.  
Prière de réserver :  
tél. (032) 83 18 94. Famille Luder

**3 modèles robes chasuble  
3 prix Cité**



Modèle style collège orlon jersey se porte avec blouse ou pull rouge-marine-noir  
Modèle original jersey Courtelle de Paris, jolie découpe, 2 poches  
Modèle en polyester flanelle laine, lavable, doublée, grand décollé avec garniture boucle camel-brun-bleu

**39.- 59.- 49.-**

avec timbres coop ou 5 % rabais



**La Cité**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**SYLVESTRE  
À LA ROTONDE**

**HÔTEL-RESTAURANT DU SOLEIL NEUCHÂTEL**

<b>Menu de SAINT-SYLVESTRE</b> Mercredi 31 décembre	<b>Menu du JOUR DE L'AN</b> Jeudi 1er janvier
Oxtail clair au xérès ou Jus de tomate	Cocktail de crevettes
Filets de sole Murat ou Assiette valaisanne	Consommé au porto
Filet de bœuf Wellington sauce périgourdine Bouquetière de légumes Pommes parisiennes Salade de saison	Filets mignons de veau aux morilles Petits pois Clamart Pommes mignonnettes Salade doucette mimosa
Coupe Porte-Bonheur Menu complet Fr. 18.— Sans 1er plat Fr. 14.—	Tourte glacée au grand-marnier Menu complet Fr. 15.— Sans 1er plat Fr. 12.50

Réservation : tél. 5 25 30

**PRÊTS**  
sans caution

**EXEL**

**BANQUE EXEL**  
2001 NEUCHÂTEL  
Av. Rousseau 5 ☉ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

**MENU**

**CARTE et Assiettes**

**CAFÉ DU THÉÂTRE**

Restaurant de la Croix-Blanche

**La Rotisserie Bourguignonne**  
AVENCHES ☉ (037) 75 11 22

**Menu de Saint-Sylvestre**  
Le Swedn Tartar-Toast

Le coulis de homard à la crème  
Les filets de sole à la façon  
des pêcheurs d'Islande  
Les pommes olivettes  
Les aiguillettes de dinde  
en beignets  
Les pannequets à la Marylande  
La doucette mimosa  
La noix de jambon grillée  
aux épices et à l'ananas  
Les scorsonères au gratin  
Les tomates étuvées  
Les pommes parisiennes  
Le parfait surprise Saint-Sylvestre  
Menu complet 39 fr. 50

Orchestre - Cotillons - Ambiance  
Pour le jour de l'AN,  
MENU DE CIRCONSTANCE.  
Encore quelques places disponibles.  
Mardi 30 décembre,  
l'établissement reste ouvert  
(Sur la route cantonale Lausanne -  
Berne, carrefour de la route pour  
Fribourg)

**Hôtel de la Gare AUVERNIER**  
Tél. 8 21 01

**Menu de Saint-Sylvestre**

\*  
Terrine de faisan en gelée  
Consommé ambassadeur  
Langouste à l'américaine  
Riz pilaw  
Filet de bœuf Wellington  
Garniture de printemps  
Pommes duchesse  
Cœur de laitue mimosa  
Envoi de Nice

**PRÊTS et ESCOMPES SA**

1510 MOUDON  
Rue  
du Poyet 9  
Sans caution  
500  
à 3000 fr.  
modes de  
remboursement  
variés  
Tél.  
(021) 95 24 24

**POUR VOS REPAS DE FÊTES :**

Grand choix de viande de 1re qualité: BŒUF - VEAU - PORC - AGNEAU  
Jambons - Palettes - Fumés - Langues de bœuf fraîches et fumées  
Charcuterie fine - Salamis - Lapins et poulets frais du pays - Canards  
Dindes - Poulardes fraîches - Pintades - Pigeons - Garniture de vol-  
au-vent, etc. - Pâté en croûte maison - Pâté de foie de volaille -  
Spécialités françaises: terrines de Dijon au champagne - Galantine de  
canard - Rillettes.

**Boucherie - Charcuterie C. SUDAN**  
Avenue du Vignoble 27 - Tél. 5 19 42 - Service à domicile

**RADIO**

Taxe d'audition 1970

Nous remercions les auditeurs de  
la radio qui ont déjà payé leur  
taxe de concession et prions ceux  
qui la doivent encore de s'en  
acquitter d'ici au 5 janvier. A cet  
effet, ils voudront bien utiliser  
la carte de versement qu'ils ont  
reçue et qui est inaccessible. Les  
auditeurs qui ne sont pas encore  
titulaires d'une concession sont  
priés de la demander sans retard,  
tél. No 13. Nous tenons à pré-  
ciser que les appareils portatifs  
à transistors et d'automobiles sont  
soumis à la taxe de concession  
ordinaire de 40 fr. par an.  
Direction d'arrondissement  
des Téléphones  
Neuchâtel

**PTT**

**Hôtel de la Croix-Blanche  
Cressier (NE)**

**SAINT-SYLVESTRE 1969-1970**

Le choix de pâtés à la Française  
\*\*\*  
Le consommé à la moelle  
fine champagne  
\*\*\*  
La sole d'Ostende à la Colbert  
Les pommes vapeur  
\*\*\*  
Le filet de bœuf aux morilles à la crème  
Les pommes croquettes  
Les primeurs de légumes  
\*\*\*  
Le plateau de fromage  
\*\*\*  
La surprise de Saint-Sylvestre  
Les friandises de mère-grand  
\*\*\*

**Danse avec l'orchestre Frank MAZZER**  
(4 musiciens)

**Cotillons, jeux, ambiance**

Prix avec entrée et menu Fr. 32.—  
Danse seulement . . . . . Fr. 6.—  
Couple . . . . . Fr. 10.—

1er janvier 1970

**Grand BAL du NOUVEL-AN**  
**Cotillons, ambiance**

Avec grand menu surprise et soirée Fr. 18.—  
Danse seulement . . . . . Fr. 6.—  
Couple . . . . . Fr. 10.—

Réservation : tél. 7 71 66

# Actualité suisse et romande

## VALAIS

### Onze autos entrent en collision à cause du brouillard sur la route Viège-Rarogne

Neuf blessés, dont une Biennoise grièvement atteinte

(c) Le brouillard pernicieux qui régnait au cours du week-end sur une large partie du Valais a causé d'amères surprises en plusieurs points du canton.

Une collision spectaculaire s'est produite entre Viège et Rarogne sur la route cantonale. Pas moins de onze autos se sont embouties, neuf personnes ont été blessées. On a dû conduire à l'hôpital de Viège cinq d'entre elles, soit Mlle Yolande Bayard 21 ans, de Bière, dont l'état est très grave, Jean-Claude Tscherrig, 21 ans, de Sierre, Mme Anna Mainardi, 48 ans, de Siresa, Mme Bernadette Blumenthal, 27 ans, de Brigue et M. Marcel Meoichtry, 51 ans, de la Souste.

Une première collision eut lieu entre neuf voitures. Puis soudain deux autres se sont jetées dans le tas alors que la police tentait d'arrêter le trafic. Le brouillard était si dense que les deux derniers automobilistes n'ont absolument rien vu.

Pendant ce temps deux autres voitures s'accrochaient près de Sion en raison égale-

ment du brouillard. Cette autre collision fit trois blessés, M. Edouard Mottier, de Genève, sa femme ainsi qu'une jeune conductrice de Genève également, Mlle Marie-Rose Lathion.

Notons que pendant qu'une véritable mer de brouillard recouvrait toute la plaine du Rhône jusqu'à 800 mètres environ, un soleil splendide inondait de lumière toutes les stations.

## VACANCES BLANCHES



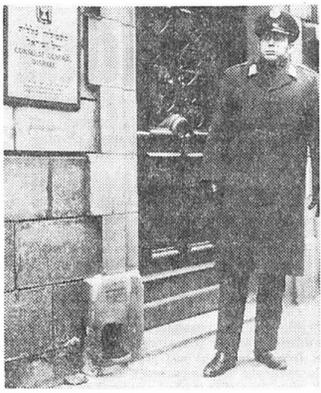
Noël, Nouvel-An, c'est le temps des vacances blanches. A l'exemple de plusieurs milliers d'écoliers heureux, ce sont 1300 d'entre eux, faisant partie des groupes de jeunesse pour la montagne qui

sont partis à la fin de la semaine de Genève, pour retrouver neige et air pur. (Interpresse)

### Décès du peintre Gottfried Obi

BERNE (ATS). — Le peintre Gottfried Obi est décédé samedi matin, à Berne, à l'âge de 70 ans, des suites d'une grave maladie. Gottfried Obi, qui avait été l'élève de Victor Surbek dans les années vingt, peignait en particulier des paysages et des nus. Il laisse également de nombreuses « mosaïques » et œuvres graphiques. Il a participé pendant de nombreuses années à l'exposition de Noël organisée dans la Ville fédérale et présenté quelques-unes de ses œuvres à l'Exposition internationale de graphisme à Paris, en 1926. Au cours de ces dernières années, Gottfried Obi a restauré en particulier des peintures appartenant à la Confédération, peintures accrochées dans le « Lohn » et à la maison de Wattenville.

### Zurich : un consulat sous bonne garde !



Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pendant toute la durée du procès EL AL qui s'est déroulé à Winterthur. Le procès s'est terminé, mais à Zurich, devant le consulat israélien, la police fait toujours bonne garde ! (Photopress)

### Conducteur imprudent tué dans une collision

WETZIKON (ATS). — M. Fritz Pulver, 85 ans, commerçant, qui roulait au volant de sa voiture sur la route de la vallée de l'Aa venant de Wetzikon a brûlé un stop à une bifurcation et est entré en collision avec une automobile venant d'Uster. Relevé grièvement blessé, M. Pulver a été transporté à l'hôpital d'arrondissement d'Uster où il est décédé le même soir. Le conducteur de l'autre voiture qui roulait correctement et ses deux enfants souffrent de graves blessures et sont à l'hôpital.

## VAUD

### Fric-frac dans une agence de voyages lausannoise

## Des chèques de voyages pour une valeur d'un quart de million de fr. ont disparu !

(c) Des inconnus ont pénétré par effraction, pendant les fêtes de Noël, dans les bureaux de l'agence de voyages « American Express », avenue de Mon-Repos, à Lausanne. Ils ont réussi à ouvrir le coffre-fort sans le forcer, en manipulant la serrure, et l'ont vidé de son contenu, représentant environ 250,000 francs. Il y avait des chèques de voyages (travellers cheques) non signés, mais faciles à remplir, pour une valeur de 56,000 dollars américains et canadiens, et de l'argent liquide en monnaies suisses et étrangères pour près de 15,000 francs. Cet important

cambrilage, commis par des individus très habiles, a été constaté par un agent dans la nuit de vendredi à samedi.

### Le Salon nautique de Lausanne double de surface

(c) Du 7 au 15 février prochain se tiendra à Beaulieu, dans le cadre du Salon international du tourisme et des sports, le 3<sup>me</sup> Salon nautique de Lausanne. D'emblée, le succès de cette grande manifestation est assuré puisque toute la surface disponible est louée. Or, cette surface de 14,000 m<sup>2</sup> représente le double de celle du dernier salon, en 1968, salon qui avait déjà connu une réussite pleine et entière.

Premier salon suisse de l'année et seul de Suisse romande, l'exposition nautique lausannoise 1970 attirera les curieux — et ils sont nombreux lorsqu'il s'agit de bateaux — mais et surtout les amateurs qui y trouveront un éventail encore jamais atteint dans notre pays de la production nautique internationale. Ce salon ne comprendra pas moins de soixante-dix-sept stands — sans compter les accessoires — et toutes les grandes marques seront présentées avec, même, la participation directe de maisons hollandaises et norvégiennes.

### Tué par une locomotive

(c) M. Jules Pontet, 80 ans, retraité d'Aix-les-Bains, qui était atteint de surdité, s'est engagé sur la voie ferrée au moment où survenait le train d'Anney, en l'occurrence une locomotrice rapide. Le convoi ne put stopper à temps et le vieillard, happé de plein fouet, fut projeté en l'air et tué sur le coup.

## AUTO-SERVICE

Il y a des situations dans lesquelles les meilleurs pneus d'hiver, même équipés de « spikes », ne peuvent remplacer l'usage de chaînes. C'est le cas en tout premier lieu dans la neige profonde où les roues motrices équipées de chaînes ont de loin la meilleure force de traction. A part cela, les chaînes doivent être montées partout où il est indiqué par le panneau de signalisation correspondant (No 229, roue avec chaîne sur fond bleu) qu'elles sont obligatoires. Des préavis se trouvent d'ailleurs déjà sur les voies d'accès aux routes de montagne et figurent sur les grands tableaux de préorientation (No 361-362).

Une chaîne ne peut être efficace que si une partie de celle-ci se trouve constamment entre le pneu et le sol. Quand cela n'est pas le cas et que les chaînons transversaux par rapport à la roue sont situés trop loin les uns des autres, le pneu vient directement en contact avec le sol entre deux de ces chaînons et la roue peut se bloquer, par exemple lors d'un freinage et c'est justement à ce moment-là que l'efficacité de la chaîne est inexistante. Les chaînes dites « échelles » conviennent pour augmenter la force de traction, mais sont souvent sans effet au freinage; en plus, elles sont incapables d'assurer un guidage latéral correct de la roue. Les meilleures chaînes sont certes celles du type dit « Spur », qui ont une surface de roulement constituée d'une succession de losanges reliés par des chaînons intermédiaires. Elles garantissent non seulement un contact constant d'une partie de la chaîne avec le sol, mais sont aussi capables d'assurer un bon guidage latéral des roues. De plus, elles évitent le fameux « tapage ». Les voitures à traction avant devraient, pour cette raison, n'être équipées si possible que de chaînes dites « Spur ».

En gros, on distingue les types de chaînes suivants :

#### CHAINES-ECHELLES

Ces chaînes possèdent, selon leur exécution, un nombre plus ou moins grand de chaînons transversaux et servent avant tout à améliorer la force de traction. Un guidage latéral correct n'est pas assuré. L'efficacité de ces chaînes est très réduite au freinage, elles « tapent » à toutes les vitesses et ne conviennent pas à la traction avant. Prix avantageux.

#### CHAINES ZIG-ZAG

Les chaînons sont disposés en zig-zag le long de la surface de roulement. Le guidage latéral est légèrement meilleur. Ces chaînes sont surtout utilisées aujourd'hui sur les camions, moins souvent sur les voitures. Prix généralement

## Les chaînes à neige, un problème ?

un peu plus élevé que celui des chaînes-échelles.

#### CHAINES « SPUR » (TRACE)

Les chaînons sont disposés en forme de losanges le long de la surface de roulement, reliés entre eux au milieu par des chaînons de liaison. Ne « tapent » pas, assurent un relativement bon guidage latéral des roues, efficaces lors des freinages. Prix d'achat relativement élevé.

#### CHAINES « KANTENSPUR »

Leur construction est la même que celle des chaînes « Spur » normales, mais les chaînons intermédiaires situés longitudinalement sont alternativement déplacés d'un côté et de l'autre. Pour des avantages semblables, leur prix correspond à celui des chaînes « Spur ».

#### CHAINES DE SECOURS

Ces chaînes-échelles en plusieurs parties, qui peuvent être fixées indépendamment sur la roue, exigent des ouvertures relativement larges dans le voile de la roue.

Une exécution particulière, qui est une nouvelle construction, consiste en une simple chaîne de secours-échelle et deux anneaux d'acier latéraux rigides, recouverts de matière plastique. Se placent

très aisément, mais ne peuvent satisfaire que les peu exigeants.

#### CHAINE « LIQUIDE »

Il s'agit d'un « spray » que l'on projette directement sur le pneu, sur lequel il forme une couche rugueuse qui permet après quelques minutes le départ sur la glace ou la neige gelée. Ne convient qu'à cet effet : la chaîne « liquide » est « usée » au bout de quelques tours de roue.

Avec des chaînes, il faut rouler prudemment. Dans la règle, ne pas dépasser 50 km/h au maximum.

Tendre les chaînes ni trop ni trop peu. Le bon moyen de procéder est de placer les chaînes de telle façon que les chaînons puissent être encore légèrement déplacés à la main. Une tension exagérée abîme le pneu.

Retendre un peu les chaînes nouvellement montées, après un bon nombre de tours de roues.

C'est par le roulement sur routes sans neige que les chaînes sont le plus abîmées. Il faut toutefois se garder de les enlever trop tôt, car le verglas n'est pas rare dans les régions de transition; même sur le verglas, les chaînes assurent une grande sécurité.

Nettoyer les chaînes le plus rapidement possible et les protéger con-

tre la rouille dès qu'elles ne sont plus utilisées. Les maillons que l'on peut obtenir dans le commerce pour réparer des chaînes défectueuses sont très utiles; ils devraient néanmoins être remplacés par des maillons appropriés et soudés dès qu'on en a la possibilité.

Nombreux sont ceux qui ne prennent pas la peine de monter les chaînes et roulent ainsi jusqu'à ce qu'ils restent « plantés » sans espoir. Outre le fait que cela peut susciter de plus grandes complications, cette facilité, marque d'irresponsabilité, est dangereuse. Dans le commerce, on trouve aujourd'hui différents moyens d'aide patentés qui facilitent sensiblement le montage des chaînes et l'accélérent. Même si l'on ne peut s'en sortir sans se salir les mains, il vaut mieux monter les chaînes une fois de trop qu'une fois en moins! A propos des mains, nous vous conseillons d'avoir toujours dans la voiture une paire de vieux gants.

Une autre solution pour éviter le montage des chaînes est de transporter en hiver dans le coffre une roue supplémentaire, en plus de la roue de secours normale, toutes deux équipées de chaînes montées. Il reste alors à remplacer les roues motrices en cas de nécessité.

## La conduite hivernale en montagne

Une excursion en auto dans les montagnes peut procurer beaucoup d'agrément en hiver. Afin qu'aucune ombre ne puisse atténuer ce plaisir, il faut être prévoyant au maximum avant le départ. Celui qui s'en va en excursion avec de simples pneus d'été et sans une solide paire de chaînes n'a presque aucune chance de réintégrer son domicile sans dommages.

La conduite sur les routes de montagne, le plus souvent enneigées ou gelées, exige, à part la prudence, beaucoup de patience et d'intuition. Tout mouvement brusque du volant, tout freinage brutal, tout embrayage sec peuvent faire déraiser la voiture et perdre son contrôle. Seules des manœuvres exécutées avec beaucoup de doigté permettent au véhicule de suivre sa voie avec sûreté. Or, on ne peut rouler avec doigté que si l'on a un comportement parfaitement détendu.

Pour le départ sur neige glissante, particulièrement en montagne, on choisira avec avantage la deuxième vitesse. Avec un peu de gaz et le frein à main tiré, on laissera « venir » lentement l'embrayage jusqu'à ce que le moteur soit prêt de caler — mais toutefois pas trop près... On dégagera alors l'e-n-t-e-

m-e-n-t le frein à main jusqu'à ce que la voiture commence légèrement à rouler, pour relâcher successivement le frein à main et permettre en même temps d'embrayer complètement et avec douceur. Un départ trop rapide fait patiner les roues. L'on peut s'aider parfois en laissant reculer un peu la voiture sur le côté, dans la neige profonde où les roues ont la possibilité de mieux s'accrocher. Il ne fait aucun doute qu'on économise le plus souvent du temps lorsqu'on monte les chaînes dès le début; elles sont dans de telles situations de toute façon beaucoup plus sûres.

Alors qu'il est judicieux en été d'engager le même rapport de vitesses pour la descente que celui qui a été nécessaire pour la montée, cela n'est tout au plus valable sur la neige glissante qu'avec des chaînes; sans chaînes, il est presque toujours conseillé de rouler en descente avec le rapport de vitesses immédiatement inférieur, afin d'être freiné si possible par le moteur. S'il faut ajouter un freinage au pied (par exemple avant un virage), il est nécessaire alors de n'appuyer que très doucement et de penser au fait que la distance de freinage sera au moins trois fois plus longue que sur route sèche.

En dépit de toute sa prudence, il peut arriver au conducteur le plus averti de faire un dérapage. Celui qui gravit une route de montagne fait bien de compter sur une telle éventualité et de se tenir tout à fait à droite, spécialement dans les virages, afin de laisser un peu d'espace aux véhicules venant en sens inverse et d'éviter ainsi des froissements de tête.

Dernière recommandation : on ne conduit pas avec des chaussures de ski! Ces chaussures ne sont pas seulement trop larges pour la plupart, ce qui provoque sans le vouloir une action simulée sur deux pédales, mais elles excluent le sentiment du dosage des gaz, des freins et de l'embrayage! Il en est de même avec des après-ski.



Duke Ellington, grand seigneur de la musique, vient de fêter son 70<sup>e</sup> anniversaire. Le Président Nixon a reçu à la Maison-Blanche ce Noir génial, auteur de plus de 2000 mélodies. Lisez dans le numéro de janvier de Sélection du Reader's Digest ce que ce musicien distingué raconte de sa vie. A votre kiosque avec 21 autres articles intéressants.

## Sélection du Reader's Digest

## Le volume de nos glaciers a augmenté de manière assez substantielle en deux ans !

BERNE (ATS). — M. Peter Kasser, du laboratoire de recherches hydrauliques et de mécanique des sols du Polytechnicum à Zurich (section d'hydrologie et de glaciologie), a consacré une importante étude aux mouvements des glaciers suisses lors de la saison 1967-68, au cours de laquelle les glaciers suisses ont accusé une augmentation de volume substantielle en raison de précipitations supérieures à la moyenne et d'un été froid, au cours duquel on n'a enregistré qu'une faible fonte. A l'exception des glaciers du Tiefen, de Damna et de Morteratsch, l'ensemble des glaciers suisses présente une augmentation de surface due soit à l'avance propre de la glace, soit à la formation de névés cumulants neiges anciennes et celles de l'année n'ayant pas fondu en raison des basses températures enregistrées.

On note des avances de langue pour 27 glaciers, parmi lesquels l'Allalin, le Fée,

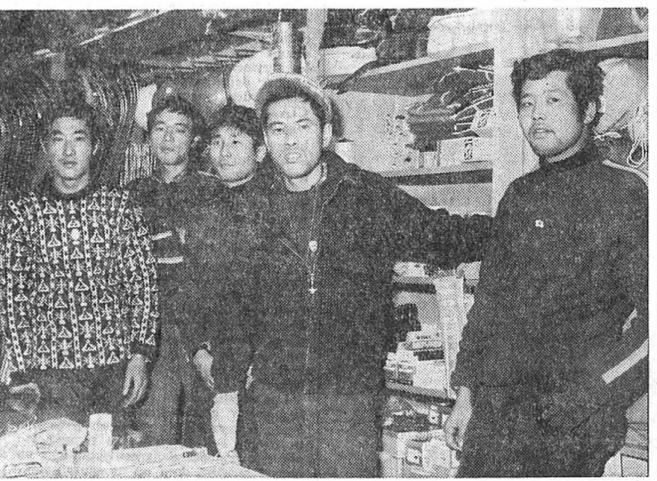
le Trient, le Grindelwald supérieur, l'Eiger, la Suretta et le Basodino.

#### PRISES DE VUE PAR AVION

Les fortes augmentations tant de surface que de volume constatées entraînent un déplacement des repères, ceux-ci risquant de disparaître, ce qui rendrait de futures constatations impossibles. Il est à noter que dans ce secteur également, on recourt à l'aviation pour des prises de vue qui seront répétées chaque année.

Bien que le nombre croissant des crues soit dû à la succession de quatre années favorables, les prévisions sont aléatoires. Certains glaciers — par exemple, ne pourront maintenir leur avance au cours d'un été chaud. Cependant, l'on a constaté que les basses températures ont été mieux alimentées ces dernières années et l'on note une accélération du mouvement de la glace vers la langue.

## A L'ASSAUT DE L'EIGER



Ces cinq alpinistes japonais vont commencer l'année en tentant un exploit. Ils vont, en effet, essayer de réaliser au mois de janvier une « directissima » sur la paroi nord de l'Eiger. Notre photo Photopress : les cinq candidats à l'ascension de cette terrible paroi qui

a déjà fait de nombreuses victimes. De gauche à droite : Keyi Kiama, Ufi Hatori, Tetsuo Koyama, Masaru Monita, chef de l'expédition, et Masaru Okabe, surpris par l'objectif devant la devanture d'un magasin de sports, à Berne.

### Entre Noël et Nouvel An: temps d'achat idéal!

1432 NE

Paiement net jusqu'à 90 jours ou CREDIT DIRECT avantageux. Livraison franco domicile chaque semaine dans toute la Suisse.

# Pfister ameublements sa

### 2 janvier ouvert toute la journée!

Neuchâtel  
Terreaux 7

Essence gratuite / billet CFF remboursé pour tout achat dès Fr. 500.—

Prix réduits à l'emporter

